



## Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.12  
1er octobre 1986

FRANCAIS

---

Quarante et unième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DOUZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le vendredi 26 septembre 1986, à 10 heures

Président : M. CHOUDHURY (Bangladesh)

Puis : M. AL-ANSI (Oman)  
(Vice-Président)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Hameed (Sri Lanka)  
M. Shanker (Inde)  
M. Fischer (République démocratique allemande)  
M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)  
M. Fall (Sénégal)

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 30.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. HAMEED (Sri Lanka) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je suis très heureux que vous, fils distingué de l'Asie du Sud, présidiez la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Une longue tradition d'amitié et de coopération unit les peuples de Sri Lanka et du Bangladesh. Nous coopérons ensemble à la recherche de la paix et du progrès économique dans bien des instances - non seulement aux Nations Unies, mais aussi au sein du Groupe des pays non alignés, du Commonwealth des nations, du Plan de Colombo, et très récemment, au sein de l'Association de coopération régionale pour l'Asie du Sud-Est, groupe qui a tenu son premier sommet dans votre capitale historique. Nous vous adressons nos félicitations et nos vœux les plus chaleureux et sommes certains que sous votre direction avisée, cette session de l'Assemblée générale sera couronnée de succès.

Nous tenons également à féliciter l'ambassadeur Piniés, de l'Espagne, qui a dirigé avec beaucoup de brio les travaux de la quarantième session historique de commémoration.

Nous nous réunissons à un moment où les besoins fondamentaux de millions de défavorisés dans les nations en développement sont bien loin d'être satisfaits malgré nos efforts résolus pour adopter des politiques ouvertes aux réalités d'un monde interdépendant. Les inégalités et les déséquilibres de la situation économique actuelle font obstacle au progrès.

Les économies agricoles productrices de produits de base sont confrontées à la baisse des cours de ces produits, ce qui impose des contraintes intolérables à leur balance commerciale et à leur balance des paiements. En outre, les pays nouvellement industrialisés se heurtent à des mesures protectionnistes imposées arbitrairement en violation du principe de libre-échange énoncé dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le transfert des ressources est entravé par des taux d'intérêt encore trop élevés pour les pays en développement emprunteurs. Les conditions imposées par les prêteurs entraînent à leur tour des ajustements, dont la sévérité engendre une instabilité sociale et politique. La domination exercée par les pays de l'Organisation de

M. Hameed (Sri Lanka)

coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'économie mondiale est une réalité que nous reconnaissons, mais cette domination doit s'accompagner de la responsabilité de gérer l'économie mondiale d'une manière propre à garantir la justice pour tous, ainsi qu'une efficacité continue du système dans l'intérêt mutuel. Nous devons garder bien présente à l'esprit une vue d'ensemble de l'économie mondiale si nous ne voulons pas perpétuer les inégalités du système actuel. Si l'efficacité doit être le critère, qu'il soit alors appliqué uniformément dans l'économie de production, à l'échelle mondiale, sans pénaliser les pays qui ont des prix de revient inférieurs. Si les subventions de l'Etat confèrent des avantages injustes, l'intervention de l'Etat pour sortir d'affaire des sociétés multinationales en mauvaise santé est également contraire aux valeurs proclamées de la privatisation. Si l'on se fait le champion du libre-échange dans le secteur tertiaire pour permettre la concurrence de toutes les économies, il faut alors que la notion de libre-échange des marchandises sans restrictions de quota et sans autres barrières protectionnistes prévale.

Les problèmes auxquels fait face l'économie mondiale et qui appellent une action urgente, tiennent à l'insuffisance de la reprise des économies des pays industrialisés étrangers. La surexpansion de certaines de ces économies, financées par des emprunts étrangers, se traduit par un très fort endettement et une perte de confiance. Des mesures d'expansion à d'autres échelons de l'OCDE pour contrebalancer les problèmes de l'économie américaine, sont cruciales en raison de leurs incidences sur l'activité croissante des pays en développement et de leur aptitude à supporter le fardeau du service de la dette. La crise signifie aussi l'occasion de procéder à une redistribution adéquate de la balance des paiements, des surplus et des déficits. Dans le contexte politique actuel, il est nécessaire que l'on traite de questions fondamentales, telles que la nature d'une poussée inflationniste après expansion, l'impact de salaires plus élevés sur l'emploi et le rôle joué par les pays en développement.

Il est toujours possible de redresser la situation économique mondiale. A Punta del Este, la Conférence ministérielle du GATT vient d'achever ses travaux dans la perspective d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales. La CNUCED VII doit se tenir l'année prochaine, et nous devons aborder cette Conférence avec une communauté de vues quant à la façon de

M. Hameed (Sri Lanka)

restructurer l'économie mondiale. Le dialogue Nord-Sud est depuis trop longtemps un dialogue de sourds.

Peut-être les deux parties devraient-elles modifier leurs ordres du jour, en recherchant des objectifs immédiatement accessibles et en prévoyant quelques allègements pour les pays en développement, et renvoyer les tâches les plus complexes à une période ultérieure lorsque la situation économique mondiale sera meilleure. Etre réaliste ne signifie par pour autant faire preuve de faiblesse. Le réalisme doit en effet s'accompagner d'une volonté correspondante de faire des concessions dans l'intérêt du monde.

Je voudrais maintenant passer de la coopération économique à la coopération politique.

La nécessité d'une coopération internationale sur la scène politique actuelle s'impose dramatiquement dans le cas de l'Afrique australe et du Moyen-Orient, où les possibilités de paix énoncées dans des propositions et des plans tout prêts, ne sont malheureusement pas exploitées.

La question de Namibie, qui a fait l'objet d'une session extraordinaire la semaine dernière, figure parmi ces questions. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, adoptée à l'unanimité en 1978, énonce un plan détaillé d'indépendance de la Namibie auquel toutes les parties ont souscrit.

M. Hameed (Sri Lanka)

Ce sont l'intransigeance et les atermoiements du régime d'apartheid d'Afrique du Sud, les hésitations et la tolérance excessive de ceux qui ont eu un pouvoir de persuasion sur ce régime qui ont empêché le peuple namibien de jouir de la liberté et de l'indépendance.

C'est le régime minoritaire de l'apartheid qui est à l'origine de l'instabilité dans toute la région de l'Afrique australe. A l'intérieur de l'Afrique du Sud, le régime a répondu par une répression et une brutalité accrues à la campagne nationale d'agitation massive en faveur de la liberté. Il est manifeste qu'il ne saurait y avoir de stabilité ou de paix dans la région que lorsque l'édifice de l'apartheid sera totalement effondré. Un pas essentiel vers cet objectif réside dans la libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, notamment de Nelson Mandela, et la levée de l'interdiction qui frappe l'ANC (African National Congress) et le PAC (Pan Africanist Congress) en vue de permettre la participation des patriotes sud-africains au dialogue avec le régime de l'apartheid et d'instaurer une société démocratique multiraciale fondée sur le gouvernement de la majorité.

L'empire du mal de l'apartheid étend son influence néfaste aux Etats indépendants voisins, en commettant des actes d'agression et de déstabilisation contre ces Etats. Le régime minoritaire a manipulé des groupes armés dans le but de mener à bien des actions terroristes contre l'Angola, occupant même des portions de son territoire.

La Conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud, qui s'est tenue à Paris, a décidé que l'imposition de sanctions obligatoires est le moyen pacifique le plus efficace d'éliminer l'apartheid. Cette session des Nations Unies doit orienter l'opinion internationale contre l'apartheid et coordonner un consensus mondial décisif pour empêcher que la situation violente et sanglante qui règne en Afrique du Sud ne parvienne à son comble.

Les Etats du Moyen-Orient ne peuvent vivre en paix et en sécurité tant que le facteur central de l'instabilité régionale, le coeur du problème du Moyen-Orient, en d'autres termes la question de la Palestine, ne sera pas abordé de front et résolu équitablement. Les droits nationaux et inaliénables du peuple palestinien à retourner dans son foyer national en sécurité, à l'autodétermination et à la création d'un Etat souverain indépendant sans intervention extérieure ni coercition

M. Hameed (Sri Lanka)

doivent être rétablis. Notre position est que Israël doit se retirer des territoires arabes et palestiniens occupés et démanteler les colonies illégales de peuplements qu'il a installées sur les territoires occupés. L'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien, doit prendre part à toutes négociations qui conduiraient à un règlement de la question du Moyen-Orient. Nous appuyons le plan de paix adopté au cours de la douzième Conférence arabe au sommet qui s'est tenue à Fès en 1982.

L'agonie du Liban n'est pas un phénomène isolé mais une partie de la question du Moyen-Orient. Nous déclarons notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple du Liban. Nous demandons le retrait de toutes les forces étrangères du Liban afin de garantir l'exercice de la souveraineté du Gouvernement libanais sur tout son territoire.

La présence de forces étrangères à Chypre a rendu encore plus complexe un problème intérieur qui oppose les deux communautés de l'île et a conduit de facto à sa division. Nous demandons le retrait des troupes étrangères de la République de Chypre. Nous estimons que l'intervention étrangère ne saurait être justifiée par quelque raison que ce soit, et certainement pas par la défense de liens ethniques de parenté. En tant que membre du Groupe de contact non aligné sur Chypre, mon pays est particulièrement préoccupé par la situation qui règne dans l'île, où l'Etat doit faire face à une menace de séparatisme aggravée par des facteurs extérieurs. Tout règlement de la question de Chypre doit être élaboré librement et acceptable par le Gouvernement de la République de Chypre et ses deux communautés. Nous appuyons les efforts continus du Secrétaire général en faveur d'un règlement fondé sur les résolutions des Nations Unies sur Chypre.

La tension règne en Asie du Sud-Ouest en raison de la présence de troupes étrangères en Afghanistan. Nous avons toujours exprimé notre appui à un règlement politique qui engloberait le retrait des troupes étrangères et, dans ce contexte, nous saluons l'engagement de l'Union soviétique de retirer une partie de ses troupes à la fin de l'année. Nous espérons qu'une solution rapide sera trouvée qui permette aux réfugiés afghans de retourner dans leurs foyers dans l'honneur et la dignité afin que le peuple afghan puisse exercer sa souveraineté sans ingérence ni intervention de quelque partie que ce soit.

En Asie du Sud-Est, la sécurité collective ne peut être préservée que dans un environnement international où toutes les nations puissent se gouverner librement

M. Hameed (Sri Lanka)

et où les troupes étrangères ne violent pas leur souveraineté. Nous appuyons tous les efforts qui visent à aboutir à une solution politique globale conduisant au retrait de toutes les troupes étrangères du Kampuchea. C'est une étape vitale de la restauration de la normalité et de la création d'un climat de confiance et de compréhension en Asie du Sud-Est.

Le conflit armé entre l'Iraq et l'Iran a engendré des tragédies dans les deux pays, avec des pertes tragiques en vies humaines et des effets destructeurs sur leur économie. Le Sri Lanka, qui entretient des relations étroites avec les deux pays espère que les divers efforts visant à obtenir un règlement acceptable par les deux parties seront poursuivis avec vigueur et sérieux.

En Amérique centrale, le droit de toutes les nations à coexister pacifiquement, malgré des systèmes économiques et politiques différents, doit être soutenu. Nous apportons notre soutien au processus de Contadora et exhortons toutes les parties en présence à l'accepter comme une initiative viable fondée sur les véritables intérêts pacifiques régionaux.

M. Hameed (Sri Lanka)

Nous appuyons le droit du Nicaragua à décider de son propre système économique et politique, sans ingérence étrangère. Les principes fondamentaux du droit international et leur application par les institutions reconnues doivent être respectés afin de favoriser les relations de bon voisinage avec les autres pays de la région.

La présence militaire des grandes puissances et leur confrontation dans l'océan Indien n'ont pas diminué, et les tensions continuent de s'exacerber dans la région. La proposition tendant à créer une zone de paix dans l'océan Indien était née de la volonté des peuples riverains de l'océan Indien de sauvegarder leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale et de régler leurs problèmes économiques, politiques et sociaux dans une atmosphère de paix et de tranquillité.

Il y a sept ans, en 1979, les Etats riverains de l'océan Indien ont obtenu la quasi-unanimité lors de l'adoption de 11 principes devant régir l'application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix. L'ONU a travaillé sur la base du consensus; il faut maintenant faire preuve d'une volonté politique plus grande et d'un sincère désir de respecter les décisions déjà prises si l'on veut favoriser l'instauration d'une zone de paix.

Sri Lanka attend le jour - en 1988 au plus tard - où il pourra accueillir la Conférence sur l'océan Indien dès que les préparatifs en auront été achevés.

J'appelle l'attention de l'Assemblée sur une autre initiative de Sri Lanka, qui a abouti à la décision des Nations Unies de faire de 1987 l'Année internationale du logement des sans-abri. Un programme élaboré a été mis au point, qui comprend des stratégies et des plans d'ensemble pour des mesures nationales et internationales pour les périodes précédant et suivant cette Année internationale. Ce programme est fondé sur la conviction que le logement non seulement protège des éléments, mais protège tous les divers éléments stabilisateurs, qui ensemble améliorent la qualité de la vie. Le succès de ce projet sera largement tributaire de l'appui qu'il recevra de la communauté internationale.

A l'échelon mondial, la plus grande menace à notre destinée commune est l'échec rencontré dans la réalisation d'un désarmement général et complet. En cette Année internationale de la paix, les dépenses militaires se chiffrent à près de 1 000 milliards de dollars par an, et quelque 50 000 ogives nucléaires risquent



M. Hameed (Sri Lanka)

de détruire plusieurs fois l'humanité et toutes ses réalisations. Les questions de désarmement et la nécessité de libérer l'énergie et les ressources consacrées aux armements pour les affecter à un développement économique et social pacifique figurent au premier plan de l'ordre du jour depuis le premier Sommet des non-alignés tenu à Belgrade.

Les messages envoyés par ce sommet aux dirigeants des deux superpuissances sont un jalon dans les efforts faits par les pays du tiers monde pour promouvoir les négociations bilatérales en vue d'instaurer la paix. Depuis lors, dans toutes ses déclarations, le tiers monde a accordé une priorité élevée au désarmement, et la première session extraordinaire consacrée au désarmement, réunie en 1978, lorsque le Sri Lanka présidait le Mouvement, a constitué une remarquable initiative de la part des non-alignés, dont le point culminant a été l'adoption du Document final, qui sert de charte aux négociations sur le désarmement.

Malheureusement, les idéaux, l'ordre du jour et les mécanismes envisagés dans ce document ne se sont pas réalisés. Pourtant l'application du processus multilatéral aux négociations sur le désarmement et la participation active des non-alignés à ce processus représentent un progrès irréversible.

La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement est maintenant prévue en 1987. L'organisation de cette conférence est une nécessité impérieuse, et nous espérons qu'elle fera l'objet d'une participation universelle et des préparatifs suffisants pour parvenir à des résultats concrets. En matière de désarmement, les tâches sont urgentes et ne tolèrent aucun retard. L'aspiration des peuples et des nations du monde à la cessation des essais nucléaires continue d'être contrariées, même après que les arrangements de vérification ont été démontrés suffisants. Nous entérinons la Déclaration de Mexico, adoptée par nos six dirigeants non alignés, et leur appel lancé aux puissances nucléaires d'instaurer un moratoire avant de négocier l'interdiction des essais nucléaires, à l'égard de laquelle certains d'entre eux se sont engagés par un traité international.

Sri Lanka est depuis longtemps attaché à la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Une fois de plus, nous lançons un appel pour que s'amorcent rapidement des négociations sur un ou plusieurs accords, selon que de besoin, pour interdire les armements - y compris les armes

M. Hameed (Sri Lanka)

antisatellites - dans l'espace extra-atmosphérique, avant que la course aux armements mise au point dans les laboratoires de recherche ne devienne une réalité destructrice.

Il y a 25 ans, les pays non alignés se sont réunis à Belgrade et, dans leur déclaration, ont demandé que l'espace extra-atmosphérique ne soit utilisé qu'à des fins pacifiques et qu'un organisme international soit chargé de promouvoir la coopération internationale dans ce domaine. Cet appel, qui a été récemment renouvelé, a tout notre appui.

Une autre forme de violence dont, en ce siècle, l'humanité est victime, c'est le crime de terrorisme, un crime qui tue les innocents aveuglément. Ce problème a acquis une dimension internationale, les terroristes réussissant à traverser les frontières nationales des différents pays. Les causes profondes du terrorisme doivent être éliminées mais, entre-temps, la communauté internationale doit prendre des mesures décisives pour contrer le terrorisme où qu'il se produise.

Selon le Sri Lanka, le droit international traditionnel relatif à l'extradition doit être modifié afin que les motivations politiques avancées pour justifier des actes terroristes ne suffisent plus pour empêcher l'extradition de personnes ayant commis des crimes odieux, y compris des assassinats massifs.

M. Hameed (Sri Lanka)

Certains Etats européens ont conclu des accords bilatéraux afin d'empêcher les terroristes de fuir à travers les frontières pour éviter d'être châtiés pour les crimes qu'ils ont commis. A l'intérieur du groupe régional auquel appartient le Sri Lanka, l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC), des mesures sont prises pour promouvoir la coopération régionale en vue de l'élimination de ce fléau. Au huitième Sommet des pays non alignés qui s'est tenu à Harare, au Zimbabwe, les chefs d'Etat ont tous condamné les activités terroristes et lancé un appel à tous les Etats, leur demandant de remplir leurs obligations aux termes du droit international, c'est-à-dire de s'abstenir de l'organisation, de l'incitation, de l'assistance ou de la participation à des actes terroristes dans d'autres Etats, ou de tolérer des activités sur leur propre territoire dont le but serait de commettre de pareils actes. Le respect de ces principes est une condition sine qua non de la lutte contre le terrorisme dans quelque partie du monde que ce soit.

Qu'il me soit permis de formuler quelques observations sur la situation intérieure au Sri Lanka, qui ont fait l'objet de quelque publicité et ont fait quelque bruit dans les médias internationaux. Le Président de mon pays, S. Exc. M. Jayewardene, a toujours été d'avis que cette question devait trouver une solution politique, et il a déployé de grands efforts à cette fin au cours des trois dernières années. En 1984, il a mis sur pied une table ronde à laquelle ont participé toutes les parties concernées, à l'exception des groupes terroristes tamouls. Au bout d'une année de délibérations, présidées par le Président lui-même, les efforts en vue de trouver une solution politique acceptable à toutes les parties n'ont pas été couronnés de succès, parce que les principaux groupes tamouls n'ont pas accepté les propositions de la majorité. A nouveau, depuis ces deux derniers mois, les négociations ont été reprises et les pourparlers ont progressé de façon satisfaisante. La réussite des pourparlers dépend maintenant de la volonté des terroristes de prendre part au processus démocratique. Nous sommes reconnaissants aux pays amis qui se sont trouvés à nos côtés en ces heures d'épreuves et de tension, en particulier l'Inde, qui est notre voisin immédiat. Toute solution que nous pourrions dégager devrait préserver le caractère multi-ethnique, plurilingue, plurireligieux et unitaire d'un Sri Lanka non divisé.

Un mémorandum a été distribué au nom de la Communauté économique européenne (CEE) par le représentant du Royaume-Uni, dans lequel il est fait référence au

M. Hameed (Sri Lanka)

Sri Lanka. Le Sri Lanka a appris, grâce à l'expérience de certains pays de la Communauté confrontés à des problèmes similaires, que des questions si complexes relatives aux tensions entre communautés dans quelque pays que ce soit peuvent être plus facilement réglées si on ne les élève pas au niveau douteux de "graves problèmes mondiaux".

Il existe ailleurs dans le monde beaucoup d'autres situations comparables à celle du Sri Lanka et ces situations se sont perpétuées pendant plusieurs années sans qu'elles aient été portées devant les Nations Unies. Il serait déraisonnable de penser que le Sri Lanka pourrait régler du jour au lendemain un problème d'une aussi importante dimension terroriste. Nous sommes plus désireux que quiconque de trouver une solution rapide à ce problème et nous sommes convaincus que nous en avons la volonté et la capacité, à condition que toutes les parties au Sri Lanka collaborent en vue de créer l'atmosphère de paix et de sécurité nécessaire à l'application d'une solution politique et que tous les pays engagés dans l'élimination du terrorisme nous apportent leur soutien sans réserve.

Il n'est pas de l'intention du Sri Lanka de permettre à ce problème d'atteindre les dimensions et le caractère d'un problème mondial menaçant la paix et la sécurité internationales. Par conséquent, nous serions reconnaissants aux pays de la CEE qui souhaitent voir un règlement politique au Sri Lanka de bien vouloir placer ce problème dans la bonne perspective.

La quarantième session, ainsi que le Président de l'Assemblée générale le faisait observer lui-même dans ses observations liminaires la semaine dernière, a été un événement consacré à la fois à la célébration et à la réflexion. Jamais autant de dirigeants du monde ne se sont réunis en si grand nombre pour participer à une session de l'Assemblée générale des Nations Unies, jamais n'a-t-on exprimé un engagement aussi passionné à l'égard des buts et des principes de la Charte et du système des Nations Unies. Cependant, à peine ces voix se sont-elles tues que les Nations Unies ont commencé d'être secouées par ce qui est décrit comme étant sa crise financière la plus grave. Il est clair que nous sommes confrontés ici à une crise fondamentale d'une ampleur politique allant bien au-delà d'un simple déficit financier. A la racine, se trouve une hostilité flagrante à l'égard du multilatéralisme et une tendance à verser dans un unilatéralisme myope, qui peut apparaître séduisant et opportun à ceux qui possèdent un pouvoir économique ou politique, ou les deux.

M. Hameed (Sri Lanka)

Avec sagesse, des remèdes à long et à moyen terme ont été recherchés, s'attaquant aux causes plutôt qu'aux symptômes. Au cours de la présente session, cette crise va bien certainement affecter l'examen de toutes les questions inscrites à l'ordre du jour. Soyons réalistes. Si nous réformons les Nations Unies sur les plans structurel, administratif et financier, afin d'en faire un modèle de bonne et sage gestion et d'économie, il nous restera toujours à faire face à cette tendance qui cherche à s'éloigner du multilatéralisme et d'une coopération mondiale. Tel est le défi fondamental auquel doit faire face cette auguste Organisation.

Y a-t-il une crise de confiance à l'égard de l'Organisation des Nations Unies et de sa capacité de régler les grandes questions principales du jour? En tant que parlementaire, ayant une expérience de quelque 20 années, je considère le monde entier comme étant notre électorat. Les médias ont mis en relief les faiblesses administratives et autres des Nations Unies qui ont été examinées par un groupe d'experts. Malheureusement, il n'a été jeté que peu de lumière sur les raisons pour lesquelles l'Organisation n'a pas réussi à faire appliquer ses propres décisions. Examinons les résultats du passé - pour ce qui est de l'apartheid en Afrique du Sud, pour ce qui est de la Namibie, pour ce qui est du Moyen-Orient, pour ce qui est de l'Amérique centrale, pour ce qui est des questions de désarmement et pour ce qui est des relations économiques internationales.

M. Hameed (Sri Lanka)

J'ai dit tout à l'heure que la question de la Namibie était une illustration éclatante de l'impuissance qui a frappé notre Organisation. La plupart d'entre nous sont davantage les victimes que les auteurs de ces violations. Nous sommes pourtant responsables collectivement de n'avoir pas su appliquer nos propres décisions. Nous avons la responsabilité collective de tenir compte des recommandations contenues dans le document auquel nous professons tous notre allégeance, à savoir la Charte des Nations Unies.

Soyons justes à l'égard de l'Organisation qui traverse maintenant une période d'examen de conscience et d'introspection. La faute n'incombe pas à l'Organisation mais à nous-mêmes. Nos obligations, aux termes de l'Article 103 de la Charte, ont une priorité plus grande que toute autre obligation internationale. Pour de petits Etats comme le mien, rien ne saurait mieux garantir notre sécurité et notre indépendance que le respect de la Charte. L'Histoire nous jugera sur nos actes et non sur nos pieuses déclarations.

M. SHANKER (Inde) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens d'emblée à vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. C'est pour moi et ma délégation un très grand plaisir de voir un éminent diplomate d'un pays proche et ami élu à cette haute fonction. Vous apportez dans ce poste une riche et grande expérience. Nous sommes sûrs que vous guiderez les délibérations de l'Assemblée avec distinction.

Je saisis également cette occasion pour remercier votre prédécesseur, S. Exc. M. Jaime de Piniés, pour la façon éclairée dont il a dirigé les délibérations de la quarantième session de L'Assemblée générale.

Nos salutations s'adressent également au Secrétaire général que nous nous félicitons de voir une fois de plus s'acquitter activement des lourdes responsabilités qui sont les siennes. J'espère que notre Organisation continuera de bénéficier de son expérience et de sa direction pendant de nombreuses années encore.

L'année dernière, l'Organisation des Nations Unies et, en fait, tout le système multilatéral, ont été durement mis à l'épreuve et au défi. Je suis heureux que dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, le Secrétaire général ait constaté "une remarquable unanimité" pour reconnaître que les principes de la

M. Shanker (Inde)

Charte des Nations Unies demeuraient valides et qu'il était nécessaire de renforcer l'Organisation des Nations Unies pour lui permettre à l'avenir de mieux répondre aux besoins. L'allégeance à l'Organisation de l'Inde, membre fondateur, et son attachement aux principes de la Charte restent fermes et inébranlables.

Comme nous le savons tous, l'Organisation des Nations Unies a été créée à la suite de morts et de destructions sans précédent. La création de l'ONU a traduit les espoirs et les aspirations de l'humanité qui voyait la nécessité d'un ordre mondial plus rationnel. Cette ambition est encore plus fondée aujourd'hui.

La situation internationale demeure tendue. La course aux armes nucléaires et son extension à l'espace extra-atmosphérique, les conflits qui se déroulent dans le monde et la crise économique mondiale, mettent en danger la paix et la sécurité internationales. Les armes nucléaires menacent non plus seulement les Etats et les nations mais la survie même de l'homme. Dans son allocution au septième Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, à New Delhi, en mars 1983, notre premier ministre, Mme Indira Gandhi, avait lancé un avertissement :

"Jamais dans le passé notre planète n'a été exposée à une telle charge de mort et de danger. La puissance de destruction des stocks d'armes nucléaires est dès à présent plus que suffisante pour détruire la vie humaine, en fait anéantir toute forme de vie, et même empêcher toute réapparition de la vie pour les siècles à venir." (A/38/132, p. 151)

Ce qui est en jeu, c'est la civilisation elle-même.

L'année dernière, au Sommet de Genève, les dirigeants de l'Union soviétique et des Etats-Unis ont déclaré qu'une guerre nucléaire ne pouvait être gagnée et ne devait pas être menée. Nous lançons un appel à ces deux nations, qui portent une responsabilité première en matière de désarmement, pour qu'elles réactivent le dialogue et prennent les mesures qui logiquement découlent de cette affirmation. Nous sommes heureux qu'après une période d'anxiété, ces deux pays semblent avoir repris leurs efforts en vue d'accomplir des progrès dans ce domaine vital. Leurs décisions auront des conséquences non seulement pour leurs propres peuples mais pour l'humanité tout entière. Nous sommes sûrs que lors de leur prochaine rencontre, le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev parviendront à des accords importants et réels.

Les autres Etats dotés d'armes nucléaires ne doivent pas davantage éluder leurs responsabilités. Toute décision de leur part en vue du désarmement nucléaire

M. Shanker (Inde)

ne pourrait qu'avoir un effet positif. Ils ne doivent plus s'abriter derrière leur position, à savoir qu'ils ne désarmeront que si les deux superpuissances le font.

Le désir de paix est universel. Ce sentiment est de plus en plus partagé à travers le monde, notamment dans les Etats dotés d'armes nucléaires : dans les organes législatifs et délibérants, dans les universités et les mouvements pour la paix, parmi les scientifiques et les spécialistes et, en fait, parmi tous les citoyens.

Au début du mois, les chefs d'Etat ou de gouvernement, réunis à Harare pour le huitième Sommet des pays non alignés, ont lancé un appel aux deux Etats les plus puissamment armés dans le domaine nucléaire pour qu'ils mettent un terme à la tendance vers l'affrontement et le conflit. Auparavant, les dirigeants des six nations appartenant à cinq continents ayant pris une initiative de paix ont demandé instamment un moratoire immédiat sur les essais nucléaires et proposé un programme concret de vérification. Un grand nombre de gouvernements s'en sont félicités; de nombreux parlements ont exprimé leur enthousiasme et leur appui. Nous nous félicitons de la réponse de l'Union soviétique à l'appel lancé par ces six pays dans la Déclaration de Mexico, ce qui s'est traduit par la prorogation, pour la troisième fois, du moratoire qu'elle avait déclaré sur les essais nucléaires, lequel court maintenant jusqu'en janvier 1987. Nous espérons que les Etats-Unis réagiront de façon positive.

L'Organisation des Nations Unies a un rôle unique à jouer en ce qui concerne toutes les questions relatives au désarmement. Il est regrettable que dans le cadre de la Conférence sur le désarmement, les négociations n'aient pas permis de déboucher sur des mesures positives concernant les questions vitales que sont l'interdiction des essais nucléaires, la cessation de la course aux armes nucléaires, le désarmement nucléaire et la prévention de la guerre nucléaire. Il est par conséquent fort urgent que l'Assemblée générale avance de nouvelles idées et mobilise tous les appuis en faveur des mesures de désarmement.

De nombreuses questions dont a été saisie l'Organisation des Nations Unies à l'époque de sa création continuent de figurer à son ordre du jour. Nous sommes fiers que des peuples autrefois dépendants aient pu accéder à la liberté, mais nous le sommes moins de constater que nous n'avons pu éliminer les derniers vestiges du colonialisme en Afrique et que la promesse d'une patrie faite au peuple palestinien n'est toujours pas devenue réalité.



M. Shanker (Inde)

La semaine dernière, nous avons axé notre attention sur la Namibie, lors de la session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée à cette question. La Namibie, qui relève uniquement de la responsabilité des Nations Unies, reflète une situation où chacune des valeurs inscrites dans la Charte est contestée. Les efforts destinés à libérer le pays sont constamment mis en échec par ceux qui ont accepté le plan d'indépendance de la Namibie défini par la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. C'est là une amère ironie. Les mesures nécessaires adoptées ultérieurement par le Conseil de sécurité bénéficient de l'appui de tous les membres, à l'exception de ceux qui ont un enjeu commercial direct dans la région et qui ont également le pouvoir de réduire à néant la volonté collective par l'exercice de leur veto. Ce n'est pas la Namibie qui est isolée; ce sont ceux qui s'efforcent d'isoler la Namibie qui le sont.

En Afrique du Sud, l'apartheid survit et est la cause principale de la violence et de l'instabilité dans la région. Chaque initiative en vue d'un règlement pacifique du problème a été rejetée par le régime de Pretoria. Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, un effort important a été fait par le Commonwealth pour amorcer un dialogue entre la minorité dirigeante en Afrique du Sud et la minorité dirigée par celle-ci. Un Groupe de personnes éminentes comprenant d'importantes personnalités de sept pays du Commonwealth s'est rendu en Afrique du Sud à cette fin. Néanmoins, les autorités de Pretoria vivent dans un monde à part. Toutes les propositions concrètes qui ont été faites ont été rejetées. La communauté internationale n'a d'autre choix que d'imposer des sanctions globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, mesure qui constitue le seul moyen pacifique de contraindre le régime sud-africain à démanteler l'apartheid. L'option est trop horrible pour pouvoir être envisagée.

L'Afrique du Sud ne peut résister au courant de l'histoire. Le système odieux de l'apartheid s'écroulera. Comme l'a dit le premier ministre Rajiv Gandhi :

"Le racisme ne peut durer. Les aspirations populaires ne peuvent être emprisonnées. Nelson Mandela et son peuple seront libres."

La présence des grandes puissances dans l'océan Indien ne cesse de s'affirmer. La formation de structures de commandement et d'autres formes de présence militaire et de pression étrangères nient la décision de l'Assemblée générale de déclarer l'océan Indien zone de paix. La convocation de la Conférence

M. Shanker (Inde)

sur l'océan Indien à Colombo a été retardée à l'excès à cause de l'attitude peu coopérative de certains. Le Mouvement des non-alignés a précisé qu'il fallait que la conférence soit convoquée au plus tard en 1988, et nous espérons que sa prompte convocation ne demeurera pas plus longtemps une simple illusion.

Nous demeurons profondément préoccupés par la situation en Asie occidentale. Le peuple de Palestine continue d'aspirer désespérément à une patrie qui lui soit propre. Le défi arrogant qu'Israël oppose à la volonté de la communauté internationale et la consolidation de son emprise sur les territoires occupés représentent un triste chapitre d'une tragédie apparemment sans fin.

Nous demandons le retrait complet et inconditionnel d'Israël des territoires palestiniens et des territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem. Nous appuyons l'exercice, par le peuple de Palestine, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de son droit à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant et souverain en Palestine. Le droit de tous les Etats de la région de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, notamment de l'Etat indépendant de Palestine, doit être garanti.

Nous voudrions souligner une fois de plus l'importance de la convocation, le plus rapidement possible, de la Conférence internationale sur le Moyen-Orient, conformément à la résolution 38/58 C de l'Assemblée générale, ce qui constituerait une importante contribution de la part des Nations Unies à la réalisation d'un règlement global, juste et durable du conflit arabo-israélien.

Le conflit qui continue d'opposer l'Iran et l'Iraq nous préoccupe profondément. Ces pays sont tous deux les héritiers de grandes et nobles civilisations. Tous deux possèdent des richesses naturelles et des gens de talent. Cependant, depuis six longues années la mort et la destruction détournent leurs ressources d'activités productrices. En tant que pays qui entretient des liens d'amitié avec ces deux pays, l'Inde continuera d'avoir d'étroits contacts avec eux en vue de mettre fin à ce conflit tragique.

On a été témoin récemment d'une tendance inquiétante à la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats de la part de nations puissantes. Le Nicaragua a le droit de suivre ses politiques nationales sans être l'objet de mesures d'intimidation ou d'ingérence de l'extérieur. Tout différend doit être réglé par la négociation. Nous appuyons pleinement le processus de

M. Shanker (Inde)

Contadora. Que ce soit en Amérique centrale, aux Caraïbes ou en Méditerranée, la sécurité et l'indépendance des pays non alignés doivent être respectées. Aucune nation n'a le droit de s'ériger en justicier. Les politiques de domination doivent céder le pas à une plus grande compréhension et à un plus grand respect des aspirations des Etats.

Chypre demeure divisée du fait qu'une partie de son territoire continue d'être sous occupation étrangère. Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple de ce pays et déclarons à nouveau notre appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale d'une république unifiée et non alignée. Nous avons pris note des efforts déployés par le Secrétaire général en vue de parvenir à un règlement satisfaisant de cette question.

En ce qui concerne l'Afghanistan et l'Asie du Sud-Est, je déclare à nouveau que seul un règlement politique d'ensemble fondé sur les principes énoncés dans la Déclaration de New Delhi peut permettre de mettre fin à la situation qui prévaut dans ces régions. Nous appuyons les efforts faits à cet égard par le Représentant spécial du Secrétaire général.

Les différends existant en Asie du Sud-Est appellent un règlement politique. Ils ne peuvent être réglés militairement. Ce qu'il faut, c'est une approche équilibrée du problème, qui tienne compte des considérations de sécurité et autres de tous les pays de la région et qui élimine l'intervention étrangère. Nous demandons instamment à tous les Etats de la région d'entamer le dialogue, en vue de pouvoir régler ces différends et d'instaurer une paix durable.

La menace du terrorisme se répand. Les assassinats, les détournements, les attentats à la bombe ont entraîné la mort de centaines d'hommes, de femmes et d'enfants, la perte de vies innocentes et la destruction insensée de biens et ont compromis les libertés fondamentales. Je tiens à réaffirmer que ma délégation est totalement opposée à tous actes de terrorisme, qu'ils soient le fait d'individus, de groupes ou d'Etats. Tous les pays doivent coopérer à la lutte contre ce fléau commun, dans le cadre de normes internationalement acceptées.

En même temps, nous appuyons la lutte des peuples dominés par des régimes coloniaux et racistes et soumis à diverses formes de domination et d'occupation étrangères ainsi que les mouvements de libération nationale en lutte contre leurs oppresseurs. Leur combat est légitime et ne doit pas être confondu avec le terrorisme.

M. Shanker (Inde)

Le point culminant du processus de la coopération régionale en Asie du Sud auquel vous participez si étroitement, Monsieur le Président, a été la création de l'Association de coopération régionale pour l'Asie du Sud-Est (ACRASE). Les sept pays de la région, en butte aux mêmes problèmes, sont résolus à faciliter et à encourager ce processus de coopération régionale. L'ACRASE en sera l'instrument. L'Inde aura le privilège d'accueillir le deuxième Sommet des dirigeants de l'ACRASE en novembre prochain.

M. Shanker (Inde)

Tensions et instabilité peuvent aussi être dues à l'état peu satisfaisant de l'économie mondiale. La situation économique continue à être une cause de profonde préoccupation et à être marquée par des incertitudes graves pour l'avenir. L'expansion de la production et du commerce mondiaux s'est ralentie considérablement et la situation des pays en développement en particulier est toujours exceptionnellement difficile. Les mécanismes de la coopération internationale qui auraient dû contribuer à alléger leurs problèmes ont été rendus largement inefficaces. Le système économique international est toujours fondamentalement inéquitable.

On a prié instamment les pays en développement d'entreprendre des ajustements sévères alors que l'environnement économique international n'y aide guère. Leurs efforts sont entravés par des barrières protectionnistes qui ne cessent de se renforcer, par la chute brutale des prix des produits de base et par un fardeau de la dette plus intolérable. La sévérité des mesures d'ajustement qu'on exige de ces pays non seulement a affecté leurs perspectives de développement mais, dans de nombreux cas, a entraîné des tensions et une agitation aux niveaux social et politique. Pour les pays en développement, s'adapter à un climat hostile qui ne sont pas leur fait, cela veut dire s'aligner sur les politiques et les intérêts nationaux des pays développés. Il y a donc le danger réel que les pressions de l'extérieur se traduisent par un affaiblissement de leur souveraineté économique et puissent être défavorables à la stabilité politique des pays en développement. Il faut donc que les pays en développement puissent appliquer une politique de relance économique et rejettent résolument des "solutions" qui affecteraient la stabilité de leurs structures politique et démocratique.

De pair avec le ralentissement économique qui a marqué la première moitié de la présente décennie, il y a eu un changement radical dans l'attitude des pays développés au détriment des intérêts des pays en développement. Cette attitude reflète une certaine apathie devant les problèmes fondamentaux de la pauvreté et du développement. C'est pourquoi il est nécessaire de réaffirmer le consensus fondamental qui a guidé la communauté internationale dans la période d'après-guerre, à savoir que le problème du développement appartient à toute la communauté et, de ce fait, exige la coopération de tous les pays, riches et pauvres. Si on s'écarte de ce consensus et des responsabilités qui en découlent,

M. Shanker (Inde)

la crise économique ne fera que s'aggraver. Une coopération éclairée dans un monde interdépendant n'est plus un luxe mais une nécessité.

Les incertitudes de notre monde d'aujourd'hui pourraient devenir les perspectives du monde de demain. Mais cela exige qu'on insuffle une nouvelle vigueur aux mécanismes et modalités de la coopération économique. Pour leur part, les pays en développement sont disposés, dans un esprit pragmatique et constructif, à reprendre le dialogue. Dans ce contexte, nous avons noté avec intérêt la proposition faite par le Secrétaire général tendant à convoquer une réunion au niveau ministériel du Conseil économique et social afin de parvenir à un accord quant aux questions qui doivent être traitées de toute urgence. Nous voulons examiner tous les moyens susceptibles de renouer le dialogue et de favoriser la coopération dans les domaines où les préoccupations économiques sont les plus vitales.

Les importants déséquilibres qui existent dans l'économie mondiale reflètent également les choix qui s'offrent à nous. Si les méthodes traditionnelles sont suivies, les vastes excédents et les déficits correspondants qui se sont accumulés dans certaines régions du monde auront un effet déstabilisateur très dangereux. En revanche, si elles étaient assorties de mesures audacieuses et novatrices, on pourrait élargir la capacité de production et les marchés potentiellement vastes des pays en développement, ce qui aboutirait à un accroissement notable du commerce et des taux de croissance dans le monde. Les faibles taux d'inflation et les avantages que les pays industriels tirent du faible prix des produits de base et de l'énergie devraient leur permettre de prendre ces mesures. Nous sommes fermement convaincus que la croissance de l'économie mondiale au profit de tous ne saurait être soutenue sans une relance du développement des pays en développement. Il ne suffit pas de promouvoir la croissance dans les pays développés. Une amélioration notable du niveau de vie, objet du développement, ne peut dépendre entièrement du "ruissellement" de la croissance économique des pays industriels. Nous devons affronter carrément la question du développement et régler l'action de la coopération en conséquence.

Les déséquilibres importants de l'économie mondiale, les fardeaux croissants de la dette extérieure, le protectionnisme croissant et la chute des prix des produits de base reflètent des insuffisances structurelles profondes dans l'ordre

M. Shanker (Inde)

économique mondial qu'il convient de corriger d'urgence. A cet égard, nous appuyons la proposition faite par le Groupe des 25, à Washington, tendant à constituer un comité représentatif de ministres, chargé d'examiner en détail les différentes propositions de réformes monétaires et autres améliorations dans ce domaine. Cet examen pourrait être un processus préparatoire important menant à la convocation d'une conférence internationale sur les questions monétaires, financières, commerciales et de développement. La prochaine réunion de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) fournirait également une occasion importante d'examiner de façon intégrée et globale les domaines étroitement liés de la monnaie, des finances, du commerce et du développement. Nous prions instamment tous les pays de coopérer pleinement pour parvenir promptement à un accord sur l'ordre du jour et autres questions connexes. Il est particulièrement important que le rôle et le mandat de la CNUCED concernant les politiques de commerce et de développement soient poursuivis et renforcés.

A Punta del Este, la semaine dernière, un accord a été conclu sur l'ouverture d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, qu'on appellera l'"Uruguay Round". Nous espérons que ces négociations permettront l'élimination des barrières protectionnistes contre les exportations des produits des pays en développement.

L'une des questions les plus graves du problème du développement dans les années à venir a été mise en relief dans le rapport de 1986 du Comité des Nations Unies pour la planification du développement : les pays en développement contracteront un grave déficit financier pour la prochaine décennie et, sans le rétablissement du financement au développement, les perspectives de croissance resteront négligeables et ne pourront même pas répondre aux aspirations minimales concernant la création d'emploi et un niveau de vie plus élevé. Nous appuyons pleinement la proposition des personnes éminentes qui composent le Comité de la planification du développement demandant que soit doublé le financement au développement afin qu'il atteigne 25 milliards de dollars supplémentaires par année, car selon ces personnes c'est la condition nécessaire minimum qui permettra de rétablir une croissance soutenue et modérée dans le monde en développement.

M. Shanker (Inde)

L'Assemblée générale a décidé d'inscrire séparément à son ordre du jour un point intitulé "Crise de la dette extérieure et développement". C'est accorder sa juste valeur à la gravité de la dette et de la crise du développement. Dans notre recherche d'une solution de cette importante question, nous sommes convaincus que des mesures visant à prévenir la réapparition et l'extension de ce problème constitueraient un élément important.

Les pays en développement et le Mouvement non aligné demeurent profondément préoccupés par la situation économique critique en Afrique. Dans la limite de leurs capacités, les pays en développement, y compris l'Inde, font tout leur possible pour aider les pays africains à en sortir. En diverses occasions par le passé, ma délégation a défini les mesures concrètes que nous avons prises. Ces mesures continuent d'être appliquées et s'étendent de plus en plus. Dans le contexte du Plan d'action des Nations Unies adopté par la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour appuyer les efforts des pays africains dans les domaines où les compétences et les techniques que nous avons acquises au cours de notre expérience de développement sont particulièrement pertinentes.

Nous sommes inquiets de voir que la crise financière que traversent actuellement les Nations Unies demeure aiguë malgré les efforts de nombreux Etats Membres qui accélèrent leurs paiements. Les Nations Unies se trouvent dans une situation telle qu'elles ne seront pas en mesure de mener à bien le programme de travail dont elles ont reçu mandat de leurs organes délibérants. Cette crise est avant tout une crise politique, due au mépris des obligations découlant de la Charte et au désaccord entre les Etats Membres sur la manière dont l'Organisation et ses activités doivent être financées. Nous espérons que la sagesse prévaudra et que l'on parviendra à un consensus. En même temps, il faut aussi tenir dûment compte des économies que l'on pourrait effectuer sans saper l'Organisation même. Dans ce contexte, nous tenons à dire combien nous nous félicitons des travaux entrepris par le Groupe d'experts gouvernementaux de haut niveau chargé de procéder à un examen approfondi des aspects administratifs et financiers de l'Organisation des Nations Unies. Les Nations Unies doivent continuer de jouer leur rôle vital dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et dans la promotion du développement et de la coopération internationale. Nous nous engageons à coopérer pleinement à cette fin.



M. Shanker (Inde)

La toute première fois qu'il s'est adressé à l'Assemblée générale des Nations Unies, Jawaharlal Nehru nous a avertis qu'il devenait de plus en plus clair que, si nous ne nous rapprochions pas rapidement d'un ordre mondial, nous nous retrouverions dans un monde sans ordre du tout. Le Secrétaire général, Pérez de Cuéllar, dans son premier rapport à l'Assemblée générale, nous a également avertis de la venue d'une "nouvelle anarchie internationale". Quarante ans se seront bientôt écoulés depuis que nous avons entendu l'avertissement de Jawaharlal Nehru, et seulement quatre ans depuis l'avertissement que nous adressait le Secrétaire général. Mais la force et la pertinence de leurs paroles demeurent. Un ordre mondial stable ne peut être instauré que s'il est fondé sur l'éthique et la morale internationales. Des stratagèmes politiques sans morale peuvent recéler la promesse d'avantages à court terme mais ils ne sauraient fournir une base de règlement durable. L'ordre mondial durable - auquel nous aspirons - doit se fonder sur la justice, les avantages mutuels et l'équité. Tel est le but auquel les Nations Unies et, individuellement, tous les pays doivent se consacrer.

M. FISCHER (République démocratique allemande) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : On a proclamé 1986 Année internationale de la paix, conformément à la volonté unanime des Etats Membres des Nations Unies. Cette décision des Nations Unies a été une source d'inspiration pour des millions de gens. La preuve en est le plan soviétique visant à libérer le monde de l'arme nucléaire et d'autres moyens de destruction massive d'ici l'an 2000, la déclaration unilatérale de l'Union soviétique, plusieurs fois proclamée, de renoncer aux essais nucléaires, les propositions des Etats parties au Pacte de Varsovie en faveur d'un désarmement atomique et classique assorti d'une vérification adéquate, les propositions avancées au Mexique par les six chefs d'Etat ou de gouvernement ainsi que les dernières initiatives des pays non alignés à Harare.

Toutes ces propositions ont reçu l'accord et le plein appui du Gouvernement et du peuple de la République démocratique allemande. L'Etat allemand socialiste tend la main à tous dans l'intérêt de la paix. A la hauteur de la responsabilité historique qui lui incombe et consciente des dangers auxquels l'humanité est actuellement exposée, la République démocratique allemande prend constamment part au mouvement de paix dans le monde entier. Comme le Secrétaire général du Comité central du Parti unitaire d'Allemagne et Président du Conseil d'Etat de la République démocratique allemande, Erich Honecker, l'a déclaré, le printemps

M. Fischer (RDA)

dernier, au onzième Congrès du Parti unitaire socialiste d'Allemagne, l'ordre socialiste en République démocratique allemande est la garantie que :

"... par sa politique de coopération et de dialogue sérieux visant à des résultats tangibles, la République démocratique allemande continuera d'oeuvrer en faveur de la normalisation de la situation internationale et d'un retour à la détente."

Le monde d'aujourd'hui est loin d'être un monde de paix. Nous n'avons pas encore pris le tournant qui doit nous mener vers une plus grande sécurité. Au contraire, la course aux armements a atteint un point tel qu'elle menace d'échapper à tout contrôle. Les espoirs que les peuples avaient placés dans les résultats du Sommet de Genève entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique n'ont pas été confirmés.

L'atome a transformé le monde. Comme l'a intimé un jour Albert Einstein, il faudra que l'esprit de l'homme change aussi. La guerre, les tremblements de terre, les ouragans, les inondations, les épidémies et d'autres catastrophes continuent de faire des ravages. Seules l'arme nucléaire et d'autres armes de destruction massive ont mené l'humanité au bord de l'autodestruction.

L'arme nucléaire nous interdit de penser ou d'agir en termes de schémas démodés d'anciens types de guerre, de supériorité militaire et de dissuasion. Le monde d'aujourd'hui est devenu trop fragile pour supporter une politique de force. Ce n'est plus par l'affrontement que la sécurité peut être réalisée, mais seulement par la coopération. De même que les autres Etats du Traité de Varsovie, la République démocratique allemande est d'avis que, seul, un système global de sécurité internationale peut permettre d'établir une paix durable et stable. En effet, qui contesterait que d'indicibles souffrances auraient été épargnées aux peuples si, dans les années 30, des propositions avaient été appliquées pour prévenir la guerre et pour instaurer un système de sécurité collective?

La proposition soumise par les Etats socialistes pour placer ces questions-là précisément à l'ordre du jour de la quarante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, est donc tout à fait conforme au but énoncé dans la Charte :

"Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin, prendre des mesures collectives..."\*

---

\* M. Al-Ansi (Oman), vice-président, occupe le siège de la présidence.

M. Fischer (RDA)

Un système général signifierait que ces mesures s'appliqueraient à toutes les régions de la terre, car un conflit nucléaire n'en épargnerait aucune; que ces mesures couvriraient tous les domaines des relations entre Etats, car, aujourd'hui, la sécurité est loin de se limiter au seul domaine militaire - de bonnes relations politiques, économiques, scientifiques et culturelles, fondées sur l'égalité souveraine, sont de nature à encourager la confiance et à renforcer la paix, et vice versa -; et que ces mesures devraient être adoptées par tous les Etats, indépendamment de leur ordre social, de leur grandeur, de leur alignement ou de leur non-alignement. Tel est le but de la Charte des Nations Unies qui, née d'une expérience historique et dont l'objectif primordial est la préservation de la paix, place l'égalité juridique des Etats au-dessus de leur inégalité de fait.

Comme le déclarent les ministres des affaires étrangères des Etats socialistes dans la lettre qu'ils ont adressée au Secrétaire général, les Nations Unies doivent relever le défi de notre époque et adopter un instrument fondamental qui énoncerait les principes de base nécessaires à l'établissement d'un système général de sécurité internationale et donnerait des directives pour l'élaboration de mesures pratiques visant à assortir ce système de garanties matérielles, politiques, juridiques, morales et psychologiques.

Enfin et surtout, la République démocratique allemande tient à souligner l'expérience acquise dans le processus de la Conférence sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe. L'Acte final d'Helsinki - ce code de coopération pacifique - fournit, comme par le passé, un encouragement aux relations fondées sur la coexistence pacifique au-delà de la région.

A la Conférence de Stockholm, il a été possible de définir, en termes concrets, des mesures propres à renforcer la confiance dans le domaine militaire. Il s'agit là d'un nouveau pas essentiel vers la déclaration générale recherchée de renonciation à la force. Il s'agit là d'un triomphe du bon sens et du réalisme, et l'expression de la forte aspiration des peuples à une paix plus sûre. La République démocratique allemande considère l'Accord de Stockholm comme un encouragement à poursuivre et multiplier ses efforts pour la cause de la paix, de la sécurité et de la détente en Europe et dans le monde entier.

La République démocratique allemande appuie tous les efforts destinés à améliorer une situation internationale tendue. En présentant à la quarante et unième session de l'Assemblée générale un projet de résolution sur la nécessité

M. Fischer (RDA)

d'instaurer un dialogue politique susceptible d'améliorer la situation internationale, la République démocratique allemande entend contribuer à l'instauration d'un dialogue politique et à l'ouverture de négociations marquées par le sens des responsabilités en vue de favoriser la paix, la coopération internationale et l'accommodement des intérêts, et de renforcer l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instance vouée aux efforts collectifs destinés à promouvoir la limitation des armes et le désarmement, à développer des relations économiques internationales fondées sur l'égalité, à éliminer le racisme et le terrorisme sous toutes leurs formes et à régler les autres problèmes urgents auxquels le monde est en butte.

La République démocratique allemande demande au Conseil de sécurité des Nations Unies de se réunir dès que possible à un niveau élevé ou, de préférence, très élevé pour décider de mesures en vue de régler les problèmes fondamentaux de maintien de la paix. Une telle démarche encouragerait la sécurité et la confiance et contribuerait certainement au rétablissement d'un climat de confiance dans les relations internationales.

Pour la République démocratique allemande, située au coeur de l'Europe sur la ligne qui sépare les deux coalitions militaires les plus puissantes, il est particulièrement vital que tous les Etats agissent conformément à leur obligation de maintenir la paix et contribuent à réduire et, finalement, à éliminer les moyens matériels de la guerre, car c'est là que réside la clef ultime de la solution des autres problèmes régionaux et mondiaux - économiques, sociaux et humanitaires.

En cette Année internationale de la paix, les Etats socialistes alliés ont soumis un programme intégré de désarmement progressif dans les domaines nucléaire et classique, qui comprend des mesures de vérification efficace. Ce programme inclut tous les types d'armement et envisage des solutions mondiales et régionales, y compris des solutions partielles, de manière à favoriser la réalisation de progrès plus rapides ou plus tangibles. Le respect de l'égalité et de la sécurité égale pour tous continuerait d'en être le principe fondamental.

Les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis restent cruciales pour les affaires mondiales. La République démocratique allemande serait heureuse de voir se poursuivre le dialogue politique instauré à Genève.

Une réunion au sommet aboutissant à des résultats - voilà ce que les Etats et les peuples souhaitent et ce dont ils ont besoin. Les principes sur lesquels

M. Fischer (RDA)

L'Union soviétique et les Etats-Unis se sont mis d'accord à Genève, le 21 novembre 1985 - prévention de toute guerre entre eux, renonciation à la supériorité militaire, reconnaissance du fait qu'une guerre nucléaire ne doit jamais être menée parce qu'elle ne peut jamais être gagnée, et poursuite de leur dialogue politique - représente une bonne base pour l'amélioration des relations soviéto-américaines et, par conséquent, de la situation internationale.

L'Union soviétique a offert un programme de désarmement concret et vérifiable. Elle a renoncé unilatéralement aux essais nucléaires depuis plus d'un an. L'autre grande puissance nucléaire, au contraire, a effectué des essais nucléaires répétés. La République démocratique allemande s'associe à l'opinion de M. Pérez de Cuéllar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à qui je souhaite le meilleur succès dans ses efforts; selon lui, un accord sur la conclusion d'un traité interdisant tous les essais nucléaires serait une manifestation évidente de la volonté des Etats nucléaires de relever le défi nucléaire. L'Assemblée générale devrait exiger avec insistance que le moratoire unilatéral soit observé par tous les Etats dotés d'armes nucléaires afin d'accélérer la conclusion d'un traité interdisant tous les essais nucléaires.

L'offre faite récemment dans la déclaration des six personnalités étatiques qui ont participé au Sommet de Mexico pour assurer une vérification suffisante mérite toute notre appréciation.

Les plans d'extension de la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique vont à l'encontre de tous ces efforts. L'histoire de l'humanité, notamment celle des deux guerres mondiales, dément l'affirmation selon laquelle de nouveaux systèmes d'armement, quels qu'ils soient, peuvent servir à éviter la guerre. Le credo de "la paix par la force" a toujours eu valeur de symbole pour un petit nombre de profiteurs qui ont essayé de manipuler les nations à des fins de guerre. Aujourd'hui, compte tenu de l'existence des armes nucléaires qui menacent toute vie, agir conformément à ce credo signifie la mort pour tous. Et comme aucune partie ne permettra à l'autre d'atteindre la supériorité militaire, le bon sens et le réalisme exigent le désarmement et rien que le désarmement.

A cet égard, la militarisation de l'espace extra-atmosphérique est un obstacle à la cessation de la course aux armements sur terre. Même les partisans les plus éloquents du déploiement d'armes dans l'espace ne peuvent démontrer de manière convaincante comment l'objectif de l'Initiative de défense stratégique (IDS) de

M. Fischer (RDA)

rendre, en premier lieu, les armes nucléaires superflues pourrait être atteint s'ils doivent admettre, en même temps, que le déploiement d'armes nucléaires et la poursuite des essais nucléaires sont des conditions préalables à cette initiative. Ne serait-il pas plus simple, plus sûr et plus logique de renoncer à la guerre des étoiles et au déploiement de tout type d'arme nucléaire dès le départ?

M. Fischer (RDA)

La République démocratique allemande espère que les négociations soviéto-américaines aboutiront à des accords sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Elle est favorable à des négociations multilatérales pertinentes à la Conférence de Genève sur le désarmement.

L'objectif visé est la paix sur terre et dans l'espace.

"L'homme ne doit jamais perdre la maîtrise de ce qu'il a créé" : cette vérité a été tragiquement illustrée par les accidents ou erreurs humaines tels que la catastrophe de Challenger pour l'espace, l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et celui de Harrisburg en 1979 pour le nucléaire, de Bophal et de Seveso pour l'industrie chimique.

Il est impérieux, pour l'avenir et la sécurité de notre planète, pour les progrès de la science et de la technologie, de veiller à ce que les armes mises au point par l'homme ne soient jamais utilisées. Le Secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev nous a mis en garde en déclarant que l'explosion de l'ogive nucléaire la plus petite libérerait des radiations d'une intensité trois fois plus forte que celle enregistrée lors de l'accident de Tchernobyl. Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour se rendre compte que l'explosion, ne serait-ce que d'une petite partie des stocks d'armes nucléaires, signifierait l'autodestruction de l'humanité.

Déjà au stade actuel, il faudra faire appel à toute notre puissance scientifique, à toutes les ressources du génie humain, pour mettre au point les moyens d'éliminer les armes de destruction massive existantes sans risque pour l'humanité. Et toute arme nouvelle rend cette tâche encore plus difficile.

La RDA appuie pleinement les propositions de l'URSS tendant à la création d'une organisation spatiale mondiale et à un régime international pour l'utilisation pacifique et sûre de l'énergie nucléaire et son contrôle. A l'instar de la grande majorité des Etats, la RDA estime que la vérification ne doit pas servir de prétexte pour entraver les mesures concrètes de désarmement. D'ailleurs, ce n'est pas la vérification de l'accumulation des armements qui est nécessaire. La vérification doit être prévue pour la réduction de tous les armements et pour le désarmement. Les populations comprennent chaque jour davantage l'importance du lien direct qui existe entre le surarmement et le sous-développement et, par conséquent, entre le désarmement et le progrès social. Le gaspillage des ressources matérielles et intellectuelles consacrées à l'armement est sans

M. Fischer (RDA)

précédent. Si cette tendance était renversée, des sommes considérables seraient alors disponibles pour combattre le sous-développement, la faim et la pauvreté.

La République démocratique allemande déplore que la Conférence internationale sur le désarmement et le développement, qui aurait dû traiter de ces questions vitales, n'ait pas été convoquée comme prévu.

Pour ce qui est de la dette, les pays en développement doivent supporter une lourde charge. Cette dette représente une accumulation de problèmes politiques, économiques et sociaux. La République démocratique allemande continue d'être favorable à un règlement rapide et équitable de ce problème et aux propositions concrètes présentées par le Groupe des 77 lors de la quarantième session de l'Assemblée générale.

En tant qu'Etat européen, la RDA est tout particulièrement désireuse de voir se réduire les stocks d'armes accumulées sur le continent et de prévenir la mise au point de nouvelles armes. Aucun Européen ne se sent en sécurité en raison du déploiement des missiles. Même avant le déploiement de ces armes, Erich Honecker avait déclaré : "Arrêtez cette chose diabolique!". En outre, la RDA estime fort opportune la création d'un couloir exempt d'armes nucléaires le long de la ligne de démarcation OTAN-Pacte de Varsovie, tâche à laquelle l'homme d'Etat suédois, Olof Palme, a consacré toute sa vie.

L'Europe est le continent où se trouvent concentrés les plus grands moyens de guerre; c'est la région où les deux grandes alliances et les deux systèmes sociaux sont confrontés, et elle est particulièrement vulnérable. Le plus petit éclat sur ce continent ne saurait être toléré car il marquerait le commencement de la fin de l'humanité.

L'établissement d'une zone exempte d'armes chimiques en Europe favoriserait la sécurité régionale et la conclusion rapide d'une interdiction mondiale des armes chimiques. A cet effet, les Gouvernements de la République démocratique allemande et de la République socialiste tchécoslovaque ont proposé au Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne des principes et des lignes directrices de négociations entre ces trois Etats sur l'instauration de cette zone. D'autres Etats ont également manifesté leur intérêt. Des solutions régionales et mondiales ne s'excluent pas mutuellement. Rien ne nous empêche de faire une chose sans abandonner l'autre.



M. Fischer (RDA)

La République démocratique allemande attache une énorme importance à la Conférence d'examen de la Conférence de Vienne sur la coopération et la sécurité en Europe, qui vise à favoriser une coopération fructueuse entre Etats. Ce dont le monde a besoin, c'est d'un environnement qui favorise le succès de travaux pacifiques. Comme il est souligné dans la déclaration conjointe du Secrétaire général du Comité central du Parti socialiste unifié et Président du Conseil d'Etat de la RDA, Erich Honecker, et du chancelier Helmut Kohl, de la RFA, du 12 mars 1985, l'inviolabilité des frontières et le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté de tous les Etats en Europe dans leurs frontières actuelles est une condition fondamentale à l'instauration de la paix.

Ces principes sont inébranlables. Ils supposent également que l'on s'abstienne de participer à un nouveau réarmement. Faire autrement, ce serait renier l'obligation de promouvoir la paix. Cette obligation impose aux deux Etats allemands de développer leurs relations mutuelles au service de la détente et du désarmement. La République démocratique allemande agit en conformité avec son précepte politique suprême qui est de faire tout ce qui est en son pouvoir pour que seule la paix, et plus jamais la guerre, émane du sol allemand. L'évolution de la situation en Europe, après la guerre, a confirmé que le respect inconditionnel de l'existence des deux Etats allemands, souverains et indépendants l'un de l'autre, et les relations normales entre eux conformément au droit international sont essentiels à la paix sur le continent.

Dans un monde où la sécurité et la survie de l'humanité ne peuvent être assurés que par la coopération, un règlement juste et durable des conflits internationaux ne saurait être différé. La République démocratique allemande appuie la convocation d'une Conférence internationale sur le Moyen-Orient, avec la participation de l'OLP, ainsi que la création d'un Comité préparatoire composé de cinq membres permanents du Conseil de sécurité, tel que l'a proposé l'Union soviétique. Des attaques agressives cherchant à instaurer un terrorisme d'Etat renforcent la nécessité de stabiliser la situation en Méditerranée et de garantir le respect du droit de tous les Etats et de toutes les populations de développer leur société et leur mode de vie sans aucune ingérence.

La République démocratique allemande apporte son soutien constant à Chypre dans sa juste lutte pour l'indépendance nationale et l'intégrité territoriale.

M. Fischer (RDA)

Le régime inhumain d'apartheid doit être éliminé une fois pour toutes et la Namibie doit accéder immédiatement à l'indépendance. La politique de l'Afrique du Sud représente non seulement un obstacle au développement des peuples de l'Afrique mais un grave danger pour la paix mondiale.

La situation en Amérique centrale est alarmante. Les politiques de terreur, l'intervention extérieure, les dollars fournis aux contras, empêchent les peuples de la région d'exercer leur droit à l'autodétermination. La République démocratique allemande exige qu'un terme soit mis immédiatement à la guerre non déclarée contre le Nicaragua ainsi qu'au soutien des groupes contre-révolutionnaires. La République démocratique allemande rend hommage à la politique prudente du Nicaragua et se félicite des efforts déployés par le Groupe de Contadora et par son Groupe d'appui en vue de résoudre le conflit de façon pacifique.

La République démocratique allemande appuie fermement les efforts visant à trouver une solution pacifique à la situation qui s'est créée autour de l'Afghanistan.

M. Fischer (RDA)

Notre pays se félicite des propositions de la République démocratique populaire de Corée visant l'amélioration de la situation dans la péninsule coréenne, dont le projet de créer une zone exempte d'armes nucléaires dans la région.

Les propositions avancées en juillet de cette année par les Etats d'Indochine exigent, dans l'intérêt de la paix en Asie du Sud-Est, une réponse constructive.

La République démocratique allemande est en faveur de relations économiques non discriminatoires et reposant sur l'égalité. Elle demande instamment que l'on exploite les possibilités qu'offre l'Organisation mondiale en ce qui concerne l'instauration d'un ordre économique international qui garantirait à tous les pays une sécurité économique égale. Il serait utile de préparer, dans le cadre des Nations Unies, un programme global de coopération internationale dans les domaines scientifique et technique.

En cette Année internationale de la paix, il convient d'accorder une attention toute particulière au fait que le droit à la paix est un droit fondamental de l'homme.

Le vingtième anniversaire de l'adoption de deux pactes relatifs aux droits de l'homme devrait être l'occasion de multiplier les activités en faveur des droits de l'homme, conformément à la Charte des Nations Unies. L'expérience et les exigences de l'heure justifient l'intensification de mesures contre les violations massives et systématiques des droits de l'homme et contre les tendances néo-fascistes.

L'année 1986 devrait être témoin d'un nouveau départ dans la coexistence des Etats et des peuples. Ce devrait être une année d'efforts pour arrêter la course aux armements et régler peu à peu les conflits internationaux. L'expérience montre que les Nations Unies ne peuvent être efficaces que dans la mesure où leurs Etats Membres sont prêts à agir en conséquence.

Eliminer une fois pour toute la menace de l'enfer nucléaire et remplacer la vision terrifiante de la "guerre des étoiles" par la perspective d'une paix durable sur Terre, sont des défis qui appellent des efforts accrus, et avant tout des efforts communs.

Du haut de cette tribune, la République démocratique allemande réaffirme sa volonté de faire tout son possible, dans le cadre des Nations Unies et de ses autres activités internationales, pour que l'humanité continue à vivre en paix.

M. BEDREGAL GUTIERREZ (Bolivie) (interprétation de l'espagnol) : Je tiens à féliciter le Président pour son élection unanime à la présidence de la quarante et unième session de l'Assemblée générale. Cette élection bien méritée est un hommage rendu par la communauté internationale à son illustre personne et au noble peuple du Bangladesh

J'aimerais aussi dire toute la reconnaissance de la République de Bolivie à M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, qui a montré combien il comprenait la difficile réalité bolivienne. Il a montré les extraordinaires qualités humaines et toute la sensibilité dont doit être doté le plus haut fonctionnaire de l'Organisation mondiale.

Enfin, je tiens à signaler les efforts fructueux déployés par l'ambassadeur Jaime de Piniés pendant sa présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale.

En célébrant l'Année internationale de la paix, mon gouvernement est conscient, comme toutes les nations du monde, de la nécessité de promouvoir et de renforcer la paix et la sécurité internationales.

L'accroissement des arsenaux nucléaires et classiques et le perfectionnement des instruments de mort constituent un obstacle monstrueux et inhumain toujours plus lourd de dangers pour la paix, outre qu'ils empêchent de répondre aux besoins urgents de développement des pays situés dans l'"hémisphère du retard".

Le gaspillage des ressources nécessaires au développement économique et social de la majorité de l'humanité s'accroît chaque jour. Consciente du problème, la République de Bolivie appuie fermement toutes les initiatives de désarmement visant le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle invite instamment les puissances mondiales à s'efforcer de maintenir le dialogue et à faire preuve de sagesse pour arriver au désarmement général et complet soumis à un contrôle international efficace. La Bolivie appuie en outre le renforcement d'un nouvel ordre international pour la paix et le bien-être de tous les peuples du monde, dont l'objectif de justice internationale serait un objectif réalisable et non pas une utopie.

La situation économique mondiale a entraîné une perte importante de ressources pour les pays en développement du tiers monde. Ceux-ci sont écrasés sous le fardeau de leur dette extérieure. La récession économique où nous ont entraînés

M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

les mesures d'austérité extrêmes prises par nos gouvernements n'a fait que creuser davantage le fossé qui nous sépare des pays industrialisés en matière de relations économiques mondiales. La dette extérieure est certes un problème financier. Mais c'est aussi un grave problème moral et politique.

On a compris qu'il était nécessaire d'adopter des mesures urgentes pour arriver à de nouvelles formules de coexistence et de relations économiques mondiales. Il faut exiger le partage des responsabilités entre créanciers et débiteurs et la garantie de l'équité et de la symétrie dans la répartition des coûts de l'ajustement économique à l'échelon mondial afin de relancer un processus de développement soutenu de nos pays. Mais, aussi ironique que cela puisse paraître, et contrairement à ce que nous espérons, le chauvinisme économique et le protectionnisme s'affirment un peu plus chaque jour dans le commerce mondial.

La République de Bolivie saisit cette occasion pour réaffirmer son attachement aux principes de la Charte, qui sont fondamentaux pour défendre la souveraineté nationale et le droit des peuples à l'autodétermination, dans un monde de paix et de sécurité. Malheureusement, ces principes sont perpétuellement remis en question et les lois internationales foulées aux pieds.

M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

L'arrogance du pouvoir pour le pouvoir revêt une forme inconsidérée; et chaque jour, les principes moraux qui font de la paix l'essence même de la vie civilisée s'éloignent davantage.

Mais l'Amérique centrale n'a que trop entendu la rhétorique courtoise des dirigeants qui bavardent alors que les gens meurent et que l'avenir économique des Salvadoriens et des Nicaraguayens est compromis. Nous allons vers un dangereux précipice, vers un monde dont le vide et l'insensibilité font la honte de toute l'humanité.

Mon gouvernement estime qu'il est nécessaire de renforcer les conditions de paix. Il appuie les démarches effectuées par le Groupe de Contadora et le Groupe d'appui, qui sont l'expression de la volonté latino-américaine, pour trouver une solution pacifique et durable dans cette région tourmentée, solution qui doit être trouvée immédiatement. Les auteurs principaux de cette tragédie doivent enfin s'asseoir à la table des négociations, loin des confrontations idéologiques, et motivés seulement par l'amour de la paix.

La situation qui règne au Moyen-Orient est un autre affront intolérable. La Bolivie, fidèle à sa position de principe sur le plein exercice de la souveraineté et de l'autodétermination des peuples, réitère son appui aux résolutions adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale concernant le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'indépendance. Cependant, cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne reconnaisse pas l'Etat d'Israël qui doit avoir des frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous soulignons les travaux importants réalisés par les organes des Nations Unies pour trouver des solutions pacifiques et définitives, qui doivent être respectées par les Etats à ce conflit.

De même, la Bolivie exhorte l'Iraq et l'Iran à mettre fin à la guerre qui fait rage depuis 1980 et qui a causé de graves dommages économiques et d'indicibles tragédies humaines dans les deux pays.

Un autre problème, qui est un motif de préoccupation sur le plan international, est la situation tendue qui existe en mer Méditerranée. En dépit des efforts du Secrétaire général pour trouver une solution par le dialogue entre les parties en conflit, cet objectif n'a pas encore été atteint. A ce sujet, le Gouvernement bolivien ne reconnaît que le gouvernement légalement établi à Chypre

M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

et réaffirme son respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de ce pays.

Les situations tragiques qui existent au Kampuchea et en Afghanistan sont, en fait, une triste preuve de l'irrationalité et de l'insensibilité de la communauté internationale devant les graves conséquences que peuvent avoir ces événements sur la paix et la stabilité du continent asiatique.

A cet effet, il est nécessaire que les Nations Unies fassent tous les efforts possibles pour trouver un règlement permanent aux problèmes et créer une zone de sécurité dans ces régions.

Le Gouvernement bolivien appuie le principe de non-ingérence étrangère dans les affaires intérieures des Etats et, partant, il invite les pays intéressés à mener des négociations efficaces pour trouver une solution politique permanente sur la base du retrait immédiat des troupes étrangères et du plein respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale.

S'agissant de la défense de la liberté des peuples assujettis à un régime qui attente à la dignité humaine, comme c'est le cas de l'apartheid, mon pays réaffirme vivement son rejet de tout système de discriminations entre les êtres humains - comme en atteste l'appui qu'il a apporté aux résolutions des Nations Unies concernant cette question.

Je tiens à réaffirmer, en outre, que la Bolivie appuie catégoriquement la lutte pour la liberté et l'indépendance menée par le peuple namibien. Mon pays reconnaît la SWAPO comme étant le seul représentant légitime du peuple namibien, dont il respecte la lutte héroïque pour la défense de ses ressources naturelles de tous les droits inhérents à un Etat souverain, libre et indépendant.

Notre Organisation a joué un rôle de premier plan contre le colonialisme en Afrique, en Asie et en Amérique latine. La communauté internationale, si elle veut être plus juste, ne doit jamais perdre de vue la lutte ardue et épuisante que mènent les peuples encore assujettis à un régime colonial pour obtenir leur libération.

Dans cette perspective s'inscrit également la question de Gibraltar, dernière enclave coloniale en Europe. Mon pays salue chaleureusement l'annonce des négociations entre les royaumes d'Espagne et de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. Beáregal Gutierrez (Bolivie)

De même, la Bolivie a reconnu de façon permanente la souveraineté de la République argentine sur les îles Malvinas. Conformément à ses convictions pacifistes, elle appuie toutes négociations entre la République argentine et le Royaume-Uni visant à trouver une solution juste et pacifique au conflit. Elle s'oppose, d'autre part, à la militarisation et à la nucléarisation de cette zone de l'Atlantique sud.

Mon pays, la Bolivie, a été victime de la plus grande catastrophe économique de toute l'histoire de sa vie républicaine. Au cours des dernières années, il a subi le septième cycle d'une hyperinflation dont l'ampleur est sans précédent dans l'histoire de l'homme et la plus dévastatrice de ce siècle. Ses effets sont comparables aux dommages causés par une guerre internationale ou par une terrible guerre civile.

Lorsqu'il a assumé le gouvernement constitutionnel du pays, en août 1985, le président Victor Paz Estenssoro s'est trouvé en présence d'une hyperinflation de 25 000 p. 100 par an, d'une économie industrielle en ruines et d'une croissance effrénée de l'économie parallèle, qui revêt des formes criminelles comme le trafic de stupéfiants.

La République de Bolivie se trouvait en ruines, sans réserves monétaires et avec un chômage croissant. Elle semblait être un pays assiégé par un double pouvoir, sous les auspices d'une gauche dogmatique, extrémiste, maximaliste et agressive.



M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

Le pays a commencé à se redresser sans aucun appui international. Grâce à nos propres efforts et à des mesures d'austérité très sévères, le Gouvernement national a appliqué la nouvelle politique économique, dont les premiers résultats - fait surprenant et nouveau en Amérique latine - se sont traduits par un net ralentissement de l'hyperinflation qui s'élevait à 25 000 p. 100 et qui, aujourd'hui, est pratiquement réduite à zéro.

Cette action politique, véritable salut national, a cependant été à nouveau victime d'une agression internationale; premièrement, du fait de la chute des prix de l'étain, à la suite de l'effondrement du Conseil international de l'étain en octobre 1985; deuxièmement, du fait de notre commerce extérieur et de nos paiements internationaux qui, à la suite de cette crise et de celle d'autres minéraux, ont chuté de plus de 60 p. 100, ce qui représente en fait une véritable réduction de l'économie globale du pays; troisièmement, à ceci s'ajoute la crise des prix du pétrole, qui en favorisant les riches, a porté un coup mortel aux pays producteurs qui, généralement, sont les plus pauvres du monde.

Le cas de la Bolivie est un exemple cruel et évident de l'injustice internationale, de la prédominance des marchés et de l'insensibilité des puissants milieux plurocratiques. Ces affirmations ne sont pas de la simple rhétorique. Elles sont avancées par un pays dont les ressources physiques et vitales ont été affaiblies par un système mondial hégémonique et satisfait de lui-même.

Grâce à cette thérapeutique très sévère et à la politique économique menée par mon peuple contre le cancer de l'hyperinflation, nous avons pu, d'une certaine façon, sensibiliser l'opinion publique mondiale. A cet égard, je tiens à souligner l'action personnelle, généreuse et courageuse du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar. Cette preuve si dramatique a conduit, concrètement, à une coopération bilatérale avec des pays amis qui, fraternellement et solidairement, ont appuyé la Bolivie. Nous tenons à les en remercier et à leur exprimer notre vive satisfaction.

En outre, notre programme a été accueilli avec sérieux et compréhension par le Fonds monétaire international (FMI). Nous sommes certains que, grâce à sa coopération et à toute autre coopération que nous pourrons avoir, un processus de redressement économique pourra être entamé et que nous pourrons en maintenir le système démocratique qui prévaut actuellement en Bolivie, dans un climat dantesque de misère et de destruction.

M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

C'est précisément dans le cadre de ce chaos hyperinflationniste que la Bolivie doit en outre faire face au fléau du trafic des stupéfiants qui, en tant qu'élément important de l'économie parallèle, n'a cessé de prendre de l'ampleur et a même touché les institutions économiques, sociales et morales du peuple bolivien.

C'est pourquoi le président Paz Estenssoro a pris la décision historique de combattre sans pitié ce crime organisé.

Aujourd'hui, la Bolivie, grâce à l'appui technique et logistique du Département de la Justice des Etats-Unis d'Amérique, mène une véritable guerre contre cette ignominie, contre cette nouvelle forme d'esclavage, pour reprendre les paroles que le Saint-Père Jean-Paul II a utilisées à juste titre pour décrire le crime que constitue le trafic de la drogue.

Cet effort constitue également un devoir inéluctable des pays où la consommation de narcotiques est considérable. Sinon, des pays comme la Bolivie se verraient impuissants devant l'expansion interne de cette production condamnable.

Pour ces raisons essentiellement morales, la Bolivie souhaite très vivement le plein succès de la conférence mondiale, convoquée par le Secrétaire général, qui doit se tenir l'année prochaine à Vienne. Nous sommes certains que cette assemblée mondiale sera le premier pas vers l'élimination de ce terrible fléau de la surface de la Terre.

Au nom de mon pays, je demande instamment à toute la communauté internationale de participer activement à cette croisade. Je demande en particulier aux pays industrialisés, dont la jeunesse, à un degré plus ou moins grave, est victime de ce terrible fléau et de ce crime organisé, de participer activement à cette lutte.

Si la communauté des nations ne prend pas conscience de cette malédiction mondiale, nous allons mettre en danger les fondements moraux de la civilisation contemporaine et permettre à la puissance financière de la mafia de s'attaquer à nos propres institutions, à notre propre style de vie, à nos propres familles et à notre propre morale humaine, si profondément enracinés et que nous souhaitons par-dessus tout sauvegarder.

Nous tenons également à dire qu'il est nécessaire de mener une action conjointe pour mettre fin au terrorisme, indépendamment des motivations idéologiques de chacun.

En outre, la crise mondiale dont souffre notre Organisation universelle, c'est-à-dire les Nations Unies, exige que tous les pays Membres y accordent la plus

M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

grande attention, afin de préserver l'Organisation dont sa survie est indispensable au maintien de la paix et de la coexistence de tous les pays du monde.

Il faut s'élever contre la conspiration manifeste et indigne par laquelle on s'efforce d'affaiblir diversement la validité et l'existence même de ce garant de la paix et de la sécurité mondiales qu'est notre Organisation.

La Bolivie appuie pleinement la tâche ingrate que mène le Secrétaire général en vue de surmonter ces graves obstacles. Nous demandons à tous les Etats, notamment aux grands pays industriels, de se montrer compréhensifs et d'appuyer le renforcement structurel des Nations Unies, ainsi que leurs valeurs institutionnelles permanentes.

Le droit des nations, essence même de la vie civilisée, se fonde sur le dialogue et la compréhension entre les Etats et s'appuie, dans sa doctrine et sa pratique historique, sur le maintien d'un ordre moral consacré dans le principe de paix et de plénitude.

M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

Cet aspect du respect des instruments internationaux se trouve renforcé en outre dans le principe selon lequel la révision des traités, leur mise à jour et leur projection dans l'avenir doivent faire l'objet de négociations. Ces traités doivent à leur tour s'enrichir, s'améliorer et se perfectionner afin d'apporter toujours plus d'harmonie et de compréhension dans les relations internationales.

Cette réflexion sur les principes vaut particulièrement pour l'Amérique latine qui connaît un processus intense de rénovation des relations entre Etats. La preuve en est les récents traités conclus entre les puissances industrielles et les pays en voie de développement qui dépassent les statuts antiques et figés du colonialisme et du néocolonialisme.

Dans ce contexte, l'Amérique latine veille de façon vigilante à l'exécution fidèle et opportune de l'un de ces traités - celui qui rend la souveraineté totale sur la zone du canal de Panama à son propriétaire légitime.

La communauté internationale, et fondamentalement l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des Etats américains (OEA), et le Mouvement des pays non alignés ont pris conscience, ces dernières années, d'un problème dramatique pour la Bolivie qui est à l'essence même de son être historique. Il s'agit de son problème maritime, de l'état d'infériorité où la place l'absence d'ouverture sur la mer, des entraves et des freins à son développement que provoque cette situation.

Il ne s'agit pas de relater une fois de plus la genèse de cette situation injuste; ni d'évoquer les antécédents et les questions vieux de plus de 100 ans qui depuis la guerre du Pacifique de 1879 n'ont guère contribué à résoudre le problème. D'autre part, je tiens à exprimer la reconnaissance de la Bolivie à toutes les nations du monde qui ont pris conscience de cette question, y ont porté intérêt, et qui, lors de forums et de débats, ont cherché à la résoudre de façon satisfaisante par la voie de négociations pacifiques sincères et sérieuses.

C'est précisément pour répondre à ces exhortations fraternelles que le président Paz Estenssoro, dans un geste d'ouverture historique, a exprimé le désir que ce grave problème soit sujet à négociations et abordé en des termes politiques clairs et adéquats.

Sur un plan spirituel, animés par la pensée léguée par le libérateur Simon Bolivar, le fondateur de la Bolivie, à savoir la recherche de l'entente et de la complémentarité entre Latino-Américains, nous avons entrepris avec le Gouvernement

M. Bedregal Gutierrez (Bolivie)

de la République du Chili les premiers contacts en vue d'une solution négociée à un problème qui doit être résolue, qui exige une véritable volonté politique et un esprit d'oecuménisme de la part de peuples épris de justice et de paix mondiale.

Cette ouverture entre le Chili et la Bolivie, nous l'espérons, se confirmera, car nous croyons avoir trouvé aujourd'hui le moment propice pour la réalisation d'objectifs d'intérêt commun pour nos pays inspirés de la philosophie de l'unité et de l'intégration de l'Amérique latine.

Le dialogue que nous préconisons est fondé sur l'entente et la fraternité, sans rancoeur, sans esprit de revanche, sans nostalgie pour un passé qui appartient maintenant à l'histoire, une histoire vivante, qui nous enseigne à ne pas répéter les erreurs, à ne pas tomber dans les préjugés irrationnels, mais bien plutôt à rechercher, avec vigueur et une imagination créatrice, de nouvelles possibilités de régler dans la paix cet important problème. C'est ce que nous entreprenons et ce que nous annonçons avec satisfaction à la communauté mondiale.

M. FALL (Sénégal) : Monsieur le Président, en vous adressant ses chaleureuses félicitations pour votre élection unanime à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale, la délégation du Sénégal, du haut de cette tribune, entend traduire ses sentiments de respect et d'admiration pour vos grandes qualités d'homme et rendre hommage à l'engagement constant de votre pays dans l'entreprise de paix et de rapprochement entre les peuples.

Au moment où une réflexion commune est en cours sur les perspectives d'avenir de notre Organisation, il est heureux que le choix se soit porté sur votre personne pour diriger les travaux de cette importante session. En vous assurant de son entière disponibilité et de sa totale collaboration, ma délégation est convaincue qu'avec la patience et l'intelligente autorité qui vous caractérisent, vous saurez conduire la session de 1986 à des résultats satisfaisants.

Votre prédécesseur, l'ambassadeur M. Jaime de Piniés, a forcé l'admiration et la reconnaissance de tous les membres de cette Assemblée. Au cours d'une année particulièrement chargée, il a amplement justifié les talents de brillant diplomate qui font sa réputation, et donné, encore une fois, la preuve de sa vaste et profonde connaissance des problèmes de notre époque ainsi que de sa parfaite maîtrise des règles et procédures en vigueur aux Nations Unies.

Je voudrais également rendre hommage à notre Secrétaire général, S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, dont tout le monde connaît l'entier dévouement

M. Fall (Sénégal)

à la promotion de la paix et de la concorde entre les nations. Homme de conviction, de courage et d'action, il mérite de la communauté internationale confiance et soutien dans la vaste entreprise qu'il conduit, ainsi que dans les réformes qu'il propose pour que cette Organisation, à laquelle nos peuples et nos gouvernements tiennent tant, s'adapte, le mieux possible, aux exigences du monde contemporain, et demeure l'espoir de l'humanité.

Il est des années que l'histoire des Nations Unies ne saurait passer sous silence. La période de 12 mois qui vient de s'écouler est sans aucun doute de celles-là, tant elle a été riche en événements de haute portée politique.

M. Fall (Sénégal)

Le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, que nous avons célébré ici même l'an dernier, nous avait donné l'occasion de réaffirmer notre foi et notre attachement aux buts et principes de la Charte, et de renouveler ainsi l'engagement de nos peuples respectifs à coopérer davantage, en vue de l'avènement d'un monde meilleur.

C'est qu'en dépit des différences de nos choix idéologiques et de nos systèmes socio-politiques, de nos traditions culturelles et de nos niveaux de développement économique, nous sommes conscients de la complémentarité de nos civilisations et de la nécessité d'une solidarité panhumaine, face aux défis multiples qui menacent l'homme et son cadre de vie et face au désespoir, au pessimisme et à l'angoisse suscités par la multiplication et la persistance de foyers de tensions, l'aggravation des conflits, l'intolérance et la violence aveugle, ainsi que le déséquilibre sans cesse croissant dans les relations politiques et économiques entre les nations.

En m'adressant à cette auguste Assemblée, au nom de S. Exc. le président Abdou Diouf, je voudrais me référer à cet esprit de solidarité et de coopération internationales, avec le souhait ardent que cette quarante et unième session puisse apporter, à l'issue de ses travaux, une contribution significative à l'effort commun des nations dans l'oeuvre combien exaltante d'édification d'un monde de paix, de justice, de liberté et de prospérité.

La situation de crise dans laquelle se trouve la communauté des nations est le résultat de l'ordre international mis en place, il y a une quarantaine d'années, après la dernière guerre mondiale.

Cet ordre international, qui continue aujourd'hui encore de régir les rapports entre nos Etats, comporte des anomalies et des contradictions plusieurs fois dénoncées dans cette enceinte.

Avec votre permission, j'aimerais revenir sur un certain nombre de ces anomalies et contradictions, dont la persistance du colonialisme et du racisme, la perpétuation de l'intervention et de l'occupation étrangères, l'aggravation de la paupérisation dans le tiers monde et les tentatives de désorientation du système multilatéral.

Dans ce cadre, s'il est un point de notre ordre du jour dont l'examen exige de notre part plus d'ouverture d'esprit, d'audace, de discipline collective, de

M. Fall (Sénégal)

loyauté, de générosité et de dignité, toutes qualités communes à nos valeurs de civilisation, c'est, sans aucun doute, celui relatif à l'évolution de la situation en Afrique australe, où l'heure de la dernière chance est en train de sonner.

En effet, la tentative de consolidation de la politique d'apartheid dont la logique et les manifestations sont bien connues, constitue une menace pour la paix et une atteinte grave aux idéaux de l'humanité qui ont noms : paix, justice, liberté et égalité.

Face à la vaillante résistance que les militants de la lutte anti-apartheid opposent à une politique odieuse et inhumaine, imposée en violation de toutes les normes du droit et de toutes les règles de la morale, le régime minoritaire et raciste de Pretoria a mis en place une panoplie de lois, de règlements et de pratiques arbitraires, à la faveur desquels et sous couvert de l'état d'urgence, il intensifie et perfectionne sa répression contre les aspirations légitimes du peuple sud-africain à l'égalité et à la démocratie.

Le régime sud-africain, qui a encore une fois donné la preuve de son attitude arrogante de rejet systématique de toute offre de solution négociée, en faisant fi de la démarche du Groupe des sept personnalités éminentes du Commonwealth, ainsi que de l'initiative de la Communauté économique européenne, a accru la répression aveugle, ponctuée d'arrestations, d'assassinats délibérés contre les forces anti-apartheid, et de musellement de la presse tant nationale qu'internationale.

Vis-à-vis des pays limitrophes, Pretoria a érigé la déstabilisation, l'agression et l'invasion en principe de voisinage, foulant aux pieds les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et par l'ordonnancement juridique international, à savoir ceux de la souveraineté, de l'intégrité territoriale des Etats, de la non-intervention et du non-recours à la force.

Le cours de l'histoire est irrévocablement tracé.

Du 16 au 20 juin 1986, en effet, répondant à l'appel de l'OUA, à travers son président en exercice, la communauté internationale a tenu à Paris une Conférence mondiale pour les sanctions contre l'Afrique du Sud, coïncidant avec le dixième anniversaire des massacres de Soweto, anniversaire pour lequel le peuple martyr sud-africain décida de ne ménager ni son sang, ni sa vie pour rendre hommage aux morts de Soweto, sacrifiés sur l'autel de la liberté et de la dignité humaine.

S'inscrivant dans le courant général irréversible en faveur des sanctions pour amener Pretoria à mettre fin à sa politique anachronique d'apartheid, cette



M. Fall (Sénégal)

Conférence de Paris a préconisé l'adoption de mesures collectives, globales, obligatoires et contraignantes contre l'Afrique du Sud.

Le réalisme et l'attachement sincère aux droits de l'homme exigent que les puissances occidentales, encore réticentes à prendre des sanctions contre l'Afrique du Sud, se joignent au reste de la communauté internationale pour appliquer ces sanctions, qui sont seules capables d'extirper pacifiquement du monde cette honte des temps modernes qu'est l'apartheid.

Cette démarche permettrait ainsi au Conseil de sécurité d'assumer la responsabilité principale et historique que lui a confiée la Charte des Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, notamment dans le cadre du Chapitre VII de cet Acte fondamental.

La raison nous dicte que la seule voie pour la préservation d'un avenir viable en Afrique australe réside dans l'institution d'un régime d'égalité, de démocratie et de fraternité. Il nous appartient, en effet, à tout un chacun, de montrer notre attachement réel aux idéaux de notre Organisation mondiale, en faisant triompher les principes universels qu'elle consacre, en même temps que la raison et la sagesse.

Il revient également à notre Organisation de définir un programme cohérent d'assistance aux pays de première ligne et aux combattants de l'ANC, du PAC et de la SWAPO, pour traduire dans la trame de notre praxis le devoir de solidarité que la communauté internationale doit assumer envers ces combattants de la liberté.

La concrétisation de ce devoir de solidarité est aussi attendue avec impatience en Namibie, que l'Afrique du Sud continue d'occuper illégalement depuis 20 ans, qu'il a été décidé de mettre fin à son mandat sur ce Territoire et de placer celui-ci sous la responsabilité directe des Nations Unies.

Bien qu'il ait déclaré en son temps son adhésion au plan de règlement contenu dans la résolution 435 (1978), adoptée par le Conseil de sécurité depuis huit ans, le Gouvernement sud-africain, dans une attitude de défi et d'arrogance vis-à-vis des Nations Unies, persiste dans son dessein expansionniste, tente d'imposer, par l'intermédiaire d'une prétendue "conférence tripartite", un soi-disant "gouvernement intérimaire", dissimule sa volonté annexionniste derrière l'introduction, dans le règlement pacifique du problème namibien, de considérations à la fois étrangères et inacceptables, et utilise le Territoire namibien comme une base à partir de laquelle il perpète des agressions contre les pays de la ligne de front.

M. Fall (Sénégal)

Le Sénégal voudrait réaffirmer ici que la mise en oeuvre intégrale et non dénaturée de la résolution 435 (1978) doit appeler plus de détermination de la part de tous les Membres des Nations Unies, comme l'ont rappelé les différentes réunions et conférences internationales tenues sur la Namibie, dont les plus récentes sont la Conférence de Vienne et la dernière session extraordinaire de l'Assemblée générale. A cet égard, il convient de rappeler que la question namibienne est, dans son essence comme dans son existence, un problème de pure décolonisation, qui ressortit à la Déclaration 1514 (XV) sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Tout comme en Afrique australe, où le système odieux d'apartheid sème la terreur, la violence et l'oppression, au Moyen-Orient, voici bientôt 20 ans que des territoires arabes sont occupés et le peuple palestinien réduit à l'errance. Malgré deux guerres et plusieurs plans de règlement, la situation demeure sombre et constitue une menace permanente à la paix et à la sécurité internationales. Le Liban est toujours plongé dans une situation de chaos, alors que dans les territoires arabes de la rive ouest et de Gaza, la résistance populaire est étouffée par une répression féroce. Envers et contre tout, les autorités de Tel-Aviv persistent dans leur politique d'implantation de colonies de peuplement et d'annexion de territoires palestiniens et arabes, tous agissements qui éloignent les chances de création d'un Etat palestinien, donc de règlement d'ensemble du problème du Moyen-Orient.

Et pourtant, le Conseil de sécurité, tout comme l'Assemblée générale, s'est prononcé depuis longtemps sur la non-acquisition de territoires par la force et il a exigé l'évacuation par Israël des territoires qu'il occupe. A cela, s'ajoutent les nombreuses recommandations du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, ainsi que de la Conférence internationale de Genève sur la Palestine, tenue il y a trois ans, et qui a préconisé une conférence de paix sur le Moyen-Orient comme cadre de négociations pour une paix globale. Ces recommandations ont été approuvées par l'écrasante majorité des Etats Membres de cette Organisation. Mais Israël s'obstine à les ignorer et à prolonger la tragédie palestinienne par des calculs à courte vue, qui ne changeront rien à la réalité, à savoir qu'il n'y aura pas de paix au Moyen-Orient tant que le peuple palestinien, représenté par l'OLP, n'aura pas exercé effectivement ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance sur la terre de Palestine.

M. Fall (Sénégal)

C'est le lieu de souligner, encore une fois, le devoir de l'ensemble des Membres de cette Organisation - et plus particulièrement ceux que la Charte a investis de responsabilités spéciales - de favoriser la création de conditions susceptibles d'aider les différentes parties au conflit, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, à négocier sur un pied d'égalité une paix juste et durable dans le cadre d'une conférence internationale authentique.

La question afghane et la situation au Kampuchea semblent devoir figurer pour longtemps encore à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Dans les deux cas, l'occupation étrangère se perpétue, faisant subir aux peuples des pays concernés une situation intolérable et injuste, imposée par des puissances Membres à part entière de cette Organisation. Dans les deux cas, il est nécessaire, en application des résolutions pertinentes adoptées par cette Assemblée, de permettre aux peuples afghan et kampuchéen d'exercer leur droit à décider de leur propre avenir, en créant les conditions appropriées à cet effet. Dans un cas comme dans l'autre, le dialogue constructif et responsable auquel exhorte le Comité ad hoc sur le Kampuchea, que mon pays a l'honneur de présider, et les résolutions de l'ONU sur l'Afghanistan, représentent un cadre à la fois organisationnel et directionnel de tout premier ordre.

C'est cette même démarche qui nous inspire au sujet du conflit entre l'Iran et l'Iraq et de la situation en Amérique centrale.

Dans cette dernière région, le règlement politique des conflits internes et externes devrait aller de pair avec des garanties régionales de sécurité et de non-ingérence, dans le respect absolu de la souveraineté des Etats, comme du reste le préconise le Groupe de Contadora.

A propos de la situation dans le Golfe, la communauté internationale n'a d'autre alternative que de persévérer dans ses efforts visant à amener les dirigeants des deux pays belligérants à recourir aux moyens pacifiques pour mettre fin à leur différend, conformément aux vœux de l'Organisation de la conférence islamique, du Mouvement des non-alignés et des Nations Unies.

Enfin, dans la péninsule coréenne, nous nous référons toujours à l'idée d'une réunification pacifique, entre les deux parties, dans le cadre d'une concertation sincère et fraternelle, tenant dûment compte de la libre volonté du peuple coréen tout entier.

M. Fall (Sénégal)

La restauration et la préservation de la paix dans le monde ne se limitent pas seulement à l'apaisement des foyers de tension et à la liquidation des conflits; elles impliquent aussi, en raison de l'interdépendance de plus en plus étroite entre les Etats, un engagement résolu et un effort soutenu de la part de la communauté des nations dans la recherche concertée des solutions appropriées aux graves défis économiques qui interpellent le savoir, le savoir-faire et le savoir-être partout dans le monde, et plus particulièrement dans les pays en développement.

Beaucoup a été dit et écrit au sujet de la crise du système économique international, notamment sur ses manifestations et sur les mesures susceptibles de les apaiser, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir ici.

Du moins me permettez-vous, Monsieur le Président, de mettre l'accent sur un aspect singulier de ce dossier qui tient à coeur à ma délégation pour des raisons que tout le monde connaît; il s'agit de la problématique de la situation économique critique en Afrique, qui a mobilisé tant d'énergies et tant d'imagination, tout au long de cette année, plus particulièrement lors de la session extraordinaire que cette auguste Assemblée a consacrée à cette question, du 27 au 31 mai dernier.

Je voudrais, une fois de plus, au nom du président Abdou Diouf et de tous mes collègues africains, dont j'étais le porte-parole pendant la session sur l'Afrique, rendre hommage aux Membres de notre Organisation, qui, dans l'esprit d'un "partenariat authentique", ont apporté une contribution inestimable dans la bataille pour le développement du continent africain, en soutenant sans réserve le Programme des Nations Unies pour le redressement et le développement de l'Afrique, 1986-1990.

M. Fall (Sénégal)

L'adoption par consensus de ce programme, dont les grandes lignes sont désormais familières à tous, ne doit pas être une fin en soi, mais bien le point de départ d'un processus frappé du sceau de la solidarité agissante et devant conduire à la réhabilitation des économies africaines dans un environnement mondial assaini.

Le Sénégal, par ma voix, voudrait redire ici sa ferme volonté de respecter scrupuleusement les engagements qu'il a souscrits envers les autres pays africains, comme ceux qu'il a contractés avec le reste de l'Afrique vis-à-vis de la communauté internationale quant à l'exécution dudit programme dans les domaines identifiés et retenus comme prioritaires pour le quinquennat 1986-1990.

Mais la communauté internationale, de son côté, ne saurait se détourner de ses obligations. Elle devra, comme elle s'est librement engagée de le faire, appuyer et compléter les efforts individuels et collectifs des Etats africains et prendre des mesures d'accompagnement nécessaires en vue d'assainir l'environnement international, notamment en ce qui concerne les problèmes de la dette, du prix des produits de base et du protectionnisme.

A cet égard, après la décision du Canada de suspendre le remboursement des dettes africaines durant les cinq années d'application du plan des Nations Unies pour le redressement et le développement économique de l'Afrique et celle des Pays-Bas d'annuler les dettes des pays africains moins favorisés, mesure que nous avons saluée en son temps, nous nous réjouissons de l'annonce faite par M. Andreotti, ministre des affaires étrangères d'Italie, de la décision de son pays d'accorder à des Etats africains endettés à l'égard de l'Italie la transformation des échéances des dettes dues sur un certain nombre d'années en des échéances accordées à des conditions de crédit d'aide avec des taux d'intérêt réduits ne dépassant pas 11,5 p. 100 et un délai de remboursement de 20 ans dont 10 ans de délai de grâce.

L'exécution correcte du programme de redressement nécessite par ailleurs une augmentation sensible des ressources financières des organisations internationales qui interviennent dans le développement de l'Afrique, à la fois grâce à la reconstitution et à l'accroissement de leurs capitaux, et grâce à l'appui des programmes africains de ces organismes internationaux de financement du développement.

Il faut souhaiter que le processus ainsi enclenché agisse comme une dynamique porteuse d'une relance véritable du dialogue Nord-Sud et comme un terrain privilégié d'expérimentation de la coopération Sud-Sud. La participation active de

M. Fall (Sénégal)

l'Afrique à la Conférence du GATT à Punta del Este, la préparation concertée qu'elle entend faire de la prochaine réunion de la CNUCED, sa participation positive lors de la Conférence sur la coopération économique entre pays en développement, tenue au Caire, du 18 au 23 août 1986, ainsi qu'au huitième Sommet des Chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des non-alignés qui vient de se tenir à Harare, au Zimbabwe, témoignent de la fidélité de notre continent à cet engagement.

La mise en oeuvre concertée de toutes les recommandations contenues dans ce programme de réhabilitation des économies africaines traduirait, de façon concrète, la prise de conscience aujourd'hui universelle de l'interdépendance des économies du Nord et du Sud, mais aussi de la capacité de l'humanité à relever les défis majeurs qui l'interpellent.

A cet égard, il plaît à la délégation du Sénégal de rendre un hommage mérité au Secrétaire général, S. Exc. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les importantes mesures qu'il a prises pour assurer le suivi des décisions de la session extraordinaire sur la situation économique critique de l'Afrique, avec notamment la mise sur pied, au niveau du Secrétariat de l'ONU, d'un comité pluridisciplinaire de très haut niveau et, avec l'organisation très prochaine, au niveau africain, d'une réunion de coordination entre les secrétariats de l'OUA et de la CEA d'une part, et d'autre part, les organisations régionales et sous-régionales africaines concernées par la mise en oeuvre du programme quinquennal.

La communauté internationale est confrontée à de graves difficultés qui affectent de nombreuses organisations intergouvernementales. Ces difficultés, communément décrites sous l'expression générique de "crise du multilatéralisme", se présentent sans aucun doute comme l'une des menaces les plus graves de notre temps contre la coopération et la solidarité internationales.

Au moment où l'ampleur et la complexité des défis auxquels la communauté internationale se trouve confrontée exigent, de la part des Etats, une plus grande unité de pensée et d'action, à l'heure où les progrès scientifiques et techniques, en augmentant considérablement les échanges scientifiques, mais aussi économiques et politiques de toutes sortes entre les nations, offrent à l'humanité d'immenses possibilités de communication, de compréhension mutuelle et de solidarité, le système multilatéral mis en place après la seconde guerre mondiale et dont l'évolution heureuse en a permis tout à la fois l'universalisation et assuré la démocratisation, se trouve gravement mis en cause par la renaissance du chauvinisme

M. Fall (Sénégal)

politique, du protectionnisme économique, de l'égoïsme social et du fait accompli impérial.

L'Organisation des Nations Unies dont le quarantième anniversaire a donné l'occasion, l'année dernière, à tous les Etats Membres, de lui dresser un bilan positif, traverse la plus profonde crise de son existence. Il est inutile de revenir ici sur les aspects administratifs et financiers de cette crise, car la quarantième session de l'Assemblée générale, qui vient de prendre fin, en a suffisamment débattu.

Dans l'analyse des causes du malaise, l'accent est parfois mis, entre autres, sur la crise de confiance des pays du tiers monde quant à l'efficacité des Nations Unies. C'est un fait que l'enthousiasme de la naissance des Nations Unies et l'espoir que cette naissance avait suscité auprès des peuples épris de paix et de justice ont diminué au fur et à mesure que l'Organisation rencontrait de plus en plus de difficultés à assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et à aider les jeunes nations dans leur immense tâche de reconstruction nationale et de développement économique. La frustration a été souvent grande chez les Etats d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie qui, sortis des longues nuits de la colonisation, démunis et confrontés à des difficultés de toutes sortes, fondaient beaucoup d'espoir sur les idéaux de paix, de solidarité, de justice et d'équité énoncés dans la Charte de San Francisco.

La lenteur avec laquelle l'Organisation a réagi devant certaines difficultés et devant certaines situations d'urgence, tout comme les blocages structurels qui entravent son action en Afrique et au Moyen-Orient, pour ne citer que ces deux cas, ont effectivement contribué à installer le doute chez certains petits Etats.

Mais cette crise de confiance s'analyse davantage en dépit d'amour qu'en répudiation. Elle témoigne en définitive d'un attachement profond et sincère des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie aux Nations Unies. A vrai dire, la menace la plus grave est le fait de grands Etats qui, à défaut de pouvoir continuer à contrôler le processus décisionnel au sein de l'Organisation, tentent de dessaisir celle-ci de questions particulièrement importantes, adoptent une position de blocage systématique au niveau de ses institutions, ou tentent de vider l'institution de sa substance communautaire par un dénigrement systématique de ses procédures et une violation continue de ses règles et principes.

M. Fall (Sénégal)

L'examen de la situation actuelle de notre Organisation doit nous faire penser à celle qu'a connue la Société des Nations dans les années 30.

La crise qui paralysa alors l'action de la Société des Nations devant la montée des périls de l'autoritarisme et son cortège d'atteintes à la justice et à la dignité humaine, était précédée d'une dépression qui avait plongé le monde, à partir de 1929, dans un chaos économique et social sans précédent.

Et la crise actuelle de l'ONU n'est autre chose que le reflet des divisions, des tensions et des injustices du monde actuel. Prenons donc garde de mettre son existence en cause, comme ce fut le cas dans les années 30 pour la Société des Nations, prenons donc garde, disais-je, de mettre en cause l'existence de l'ONU au moment où son cadre et ses principes sont plus que jamais nécessaires pour résorber les contradictions que voilà.

Et parce qu'il croit à la capacité des nations à relever les défis de l'histoire, mon pays reste confiant dans l'avenir de l'Organisation. Il est convaincu que la crise que nous vivons peut même avoir un effet salvateur si, ensemble, nous savons en tirer les leçons.

Il s'agit, pour la communauté internationale, d'éviter le renouvellement de l'expérience malheureuse des années 30, au cours desquelles des politiques fondées sur un nationalisme exacerbé, des violations massives et systématiques des droits de l'homme les plus élémentaires, un culte de la force au mépris du droit, ont conduit directement à des déchirures fatales à la paix. Il faut se rappeler combien l'indifférence manifestée envers la coopération internationale et les calculs politiques de courte vue mettant en cause le ~~cas~~ de la Société des Nations ont contribué au chaos économique et social et conduit le monde à ce qui a failli être son autodestruction. Et en sens contraire, relisons et retenons les discours enflammés de la première session ordinaire de notre Assemblée : l'avènement de l'Organisation des Nations Unies, après la guerre la plus meurtrière qu'ait jamais connue l'humanité, était alors perçu à la fois comme un symbole et comme un instrument indispensable.

En tant que symbole, les Nations Unies incarnaient l'aspiration profonde de la communauté internationale à un monde plus démocratique, plus égalitaire, plus juste, plus stable, où tous les Etats, grands et petits, se sentiraient solidairement responsables quant au bien-être de l'humanité.



M. Fall (Sénégal)

Et en tant qu'instrument, notre Organisation offrait le meilleur cadre pour la promotion d'une coopération internationale au service de la paix et de la sécurité, de la reconstruction et du développement.

Voilà pourquoi, dès leur accession à l'indépendance, les anciennes colonies d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont adhéré massivement à l'Organisation, confirmant ainsi son universalité, et lui apportant le dynamisme et la diversité qui lui ont permis d'écrire les plus belles pages de l'histoire de la coopération multilatérale.

Autant la nécessité d'une coopération internationale visant à "préserver les générations futures du fléau de la guerre", autant cette nécessité était évidente en 1945 au moment de la création des Nations Unies, autant il apparaît indispensable, de nos jours, de réaffirmer fermement et d'observer strictement les principes énoncés dans la Charte de notre Organisation.

Le Sénégal, pour sa part, réaffirme solennellement son attachement indéfectible aux principes de la Charte et sa foi inébranlable en la coopération internationale comme moyen de promouvoir la paix, la justice et l'égalité, et comme outil de la compréhension entre les nations du monde au service des fins supérieures communes de l'humanité à l'aube du deuxième millénaire.

La séance est levée à 13 h 25.